



GUIDE DE L'INTERNE EN MÉDECINE HÔPITAUX DE NORMANDIE

Subdivision de Rouen :
Départements de l'Eure (27) et
de la Seine-Maritime (76)

[2023]







BIENVENUE EN NORMANDIE

Vous venez de passer l'examen national classant et vous entamez le troisième cycle de votre formation à l'UFR SANTE Rouen Normandie et de pharmacie de Rouen.

Vous êtes désormais à la fois praticien en formation, étudiant de l'Université de Rouen, salarié de votre établissement d'affectation par la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nommé par la Directrice générale du CHU de Rouen et, bien sûr, salarié de votre établissement d'affectation... De nombreux interlocuteurs vont donc vous accompagner tout au long de votre cursus. Il est important que vous les connaissiez.

En préparant ce guide, nous souhaitons répondre aux questions que vous pouviez vous poser en tant qu'étudiant, salarié, et nouvel arrivant dans la région. Retrouvez la mise à jour régulière du livret sur les sites Internet :

- de l'UFR Santé de Rouen :
<http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/etudiants>

- de l'ARS de Normandie :
www.normandie.ars.sante.fr

- du CHU de Rouen :
www.chu-rouen.fr

Nous espérons que ces renseignements vous aideront à profiter pleinement de cette dernière partie de votre formation et à préparer efficacement la suite de votre vie professionnelle.



I. LA FORMATION page 10	III. LES FONCTIONS HOSPITALIÈRES DE L'INTERNE page 78
1. L'Université de Rouen et l'UFR Santé de Rouen	1. Les obligations
2. Un partenariat de pointe	1.1. Le service de gardes et astreintes
3. Un écosystème dédié à la Santé	1.2. Le repos de sécurité
4. Les stages extrahospitaliers	1.3. Ethique et déontologie
5. Les établissements d'accueil	2. Les droits
	2.1. Congés
II. LE PARCOURS DE L'INTERNE page 72	2.2. Position de « surnombre »
1. Les interlocuteurs	2.3. Autorisations d'absence sur justificatif
1.1. L'UFR SANTE Rouen Normandie	2.4. Disponibilité
1.2. L'Agence Régionale de Santé	2.5. Droit syndical et droit de grève
1.3. Le CHU de Rouen	3. La responsabilité
1.4. Le Centre Hospitalier d'affectation	3.1. La responsabilité civile
1.5. Les représentants des internes	3.2. La responsabilité pénale
1.6. Les professeurs accompagnateurs des internes	4. La rémunération
2. Le choix de la spécialité	IV. LA FIN DU PARCOURS page 83
2.1. Le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES)	1. La thèse d'exercice
2.2. Les Formations Spécialisées Transversales	2. Le post-internat
2.3. Le contrat d'engagement de service public	2.1. Les fonctions hospitalo-universitaires
3. Les stages pratiques	2.2. Les fonctions d'assistant spécialiste
3.1. L'agrément des services	2.3. Les fonctions partagées entre CHU et CH
3.2. L'adéquation des stages	2.4. Les statuts et caractéristiques des contrats
3.3. Le choix des stages	3. L'installation en ville
3.4. La validation des stages	4. Les carrières hospitalière et hospitalo-universitaire
4. Situations particulières	V. LA VIE PRATIQUE ET ASSOCIATIVE page 85
4.1. Stages hors subdivision (dits « Inter-CHU »)	1. Le logement
4.2. Le concours de la « Médaille d'Or »	2. La santé
4.3 Les stages spéciaux	2.1. La couverture sociale
5. La Recherche	2.2. La mutuelle complémentaire
5.1. La formation à la Recherche et le Master	2.3. L'accident du travail
5.2. La disponibilité pour recherche	3. L'accès à l'information
6. Les remplacements	4. La vie associative
	ANNEXES page 87



Introduction

La Normandie : une région ouverte et dynamique

Par sa position géographique, la Normandie offre un cadre de vie appréciable, entre mer et campagne, une population accueillante et une économie innovante. Telle est la Normandie : ouverte sur le monde et sur l'avenir.

Grâce à son littoral long de 640 km et à 8 ports de commerce tournés vers la mer la plus fréquentée du monde, elle possède un caractère maritime affirmé et représente une porte d'entrée vers la France. Cette position stratégique au sein de l'Europe nord-occidentale est renforcée par la proximité de Paris et de Londres, et s'illustre par une grande ouverture à l'international.

La deuxième région la plus populaire au monde

Terre accueillante pour des milliers de touristes, la Normandie est aujourd'hui la région la plus connue au monde, juste derrière la Californie.

Sa réputation, portée bien au-delà de ses frontières, s'est construite autour de ses paysages et de ses lumières, rendus célèbres par des peintres et des écrivains de grande renommée, de son histoire passionnante (les Vikings, le Mont Saint-Michel, les plages du Débarquement...), et de son riche patrimoine et ses célèbres stations balnéaires (Deauville, Cabourg, Étretat, Fécamp, Trouville, Honfleur...), mais aussi de sa gastronomie et de son art de vivre (cidre, Calvados, fromages..).



Un territoire équilibré, des services de qualité

Région à taille humaine, la Normandie offre une qualité de vie très appréciable. Son territoire est organisé autour de trois grands pôles urbains – Caen, Le Havre et Rouen – et d'un important réseau d'agglomérations - Alençon, Cherbourg, Dieppe, Évreux, Louviers... Cet équilibre permet d'offrir à la population des services de qualité et de proximité, qu'il s'agisse des domaines de la santé, des transports, de l'enseignement, du sport ou des infrastructures numériques.

De fortes capacités de recherche et d'innovation

La Normandie a su valoriser ses atouts naturels en développant des filières dynamiques comme l'agroalimentaire, le cheval, le nautisme et, demain, les énergies marines renouvelables. Elle s'appuie également sur la notoriété de ses industries (automobile, aéronautique, pétrochimie, énergie, pharmacie...), sans cesse régénérées par de fortes capacités en matière de recherche et d'innovation, qui lui valent d'être en pointe dans d'autres domaines : numérique, matériaux, applications liées à la santé...

Informations clés

- 5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime
- 3,3 millions d'habitants (6e région française)
- 35 % du PIB consacré à l'export (2e région française)
- 27 180 euros par habitant de PIB (5e région française)
- 18,6 millions de visites de sites touristiques en 2014
- 1ère région française pour le nombre de collégiens et lycéens scolarisés en section européenne





LA SANTÉ EN NORMANDIE

L'ARS de Normandie, avec les acteurs régionaux, a mis en place des actions favorisant l'attractivité de la région pour répondre aux besoins de la population :

L'accompagnement financier de 76 postes d'Assistants spécialistes régionaux (ASR), permettant aux jeunes docteurs en médecine, qui ont le plus souvent effectué leur internat dans la région, de compléter leur formation pour acquérir des compétences supplémentaires et de renforcer les équipes médicales des établissements.

La promotion des contrats d'engagement de service public : 15 étudiants ou internes bénéficient chaque année d'une allocation mensuelle en s'engageant à exercer à l'issue de leurs études dans une zone déficitaire pour une durée égale à celle du versement de cette allocation.

Une politique volontariste de mise en place des protocoles de coopération professionnelle (18 protocoles autorisés) permettant aux médecins de se consacrer davantage au suivi et à la relation médicale avec leurs patients. Cela permet à d'autres professionnels de développer leurs compétences.

Le développement de l'exercice pluridisciplinaire coordonné et regroupé des professionnels de premier recours (PSLA/MSP) : 76 structures réparties sur tout territoire regroupant près de 900 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...).

L'augmentation du nombre de maître de stage en médecine générale.

LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ EN RÉGION

La Normandie s'éloigne peu de la moyenne de régions françaises en termes de caractéristiques sociodémographiques. À divers égards, notre région est comparable au Grand-Est, à la Bourgogne-Franche-Comté ou le Centre-Val de Loire. Si la densité y est légèrement supérieure, la progression annuelle est deux fois moindre, en partie par un solde naturel plus faible, mais aussi un solde migratoire négatif. Ces caractéristiques sont à mettre en parallèle avec une population vieillissante, dans une région d'accueil de retraités mais d'où partent les jeunes. La part d'ouvriers dans la population ayant un emploi y est un peu supérieure. Le taux des 75 ans et plus vivant seuls à domicile est dans les plus élevés de la métropole.

Bien que les indicateurs de mortalité soient généralement supérieurs aux valeurs moyennes, y compris pour la mortalité prématurée (avant 65 ans), ils s'en détachent de peu au regard des autres régions. On notera cependant des taux élevés concernant les maladies psychiques ainsi que pour les maladies hypertensives, plus particulièrement concernant les femmes de moins de 65 ans et les hommes de 65 ans ou plus. La mortalité par suicide est aussi une cause plus fréquente que sur l'Hexagone, ce qui est aussi le cas concernant la mortalité suite à maladies liées à la consommation d'alcool.

Le diabète de type 2 chez les plus de 65 ans, les cardiopathies ischémiques chez les hommes, les maladies vasculaires cérébrales chez les femmes sont la raison de taux d'Affection longue durée (ALD) plus élevés que sur l'ensemble du territoire. En revanche, le diabète de type 1, le cancer du sein chez les moins de 65 ans et la maladie d'Alzheimer chez les plus de 65 ans, semblent, au vu du taux d'admission en ALD, épargner les normands.

L'OFFRE DE SOINS

Un taux d'équipement sanitaire identique à la France métropolitaine avec :

- un maillage territorial hospitalier très dense et un nombre important de plateaux techniques, un taux d'équipement moyen important par rapport à la moyenne nationale qui masque des difficultés sur certains territoires de proximité ;
- une bonne couverture en équipement de scanners mais des zones blanches pour les IRM ;
- un maillage territorial régional pour l'hospitalisation à domicile.

Un taux d'équipement médico-social supérieur à la France métropolitaine mais des disparités infrarégionales persistantes tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap selon le type d'équipement.

Une démographie des professionnels de santé inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. la Normandie fait partie des régions les moins dotées en offre de soins de proximité, libéraux. Les densités de médecins spécialistes de médecine générale, d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes sont inférieures à la moyenne constatée en France métropolitaine. Il en est de même pour les gynécologues-obstétriciens et dans une moindre mesure pour les ophtalmologues.

CHIFFRES CLÉS

- 2 500 médecins généralistes, 1 200 dentistes, 4 200 infirmiers,
- 97,6 % de la population à moins de 30 minutes des urgences,
- 98,5 % des femmes en âge de procréer à moins de 45 minutes d'une maternité,
- 250 foyers logements, 390 EHPAD, 130 SSIAD, 25 USLD.

I - LA FORMATION

1 - L'UNIVERSITÉ DE ROUEN ET L'UFR SANTÉ DE ROUEN

L'UNIVERSITÉ

L'Université pluridisciplinaire de Rouen accueille environ 35 000 étudiants par an.

L'Université est aussi un lieu de vie pour les étudiants à qui elle propose :

- une action culturelle variée avec une Direction de la culture très dynamique
- des associations d'étudiants dont certaines concernent spécifiquement les études de médecine
- une cinquantaine d'activités sportives à pratiquer quel que soit le niveau
- des résidences et restaurants universitaires gérés par le Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS).

L'UFR SANTÉ DE ROUEN

Héritage du collège de médecine de Rouen fondé en 1605, l'UFR Santé Rouen Normandie compte à ce jour environ 8600 étudiants inscrits. Elle assure l'enseignement de toutes les spécialités médicales, de la pharmacie, de l'odontologie et paramédicales.

L'UFR compte environ 200 enseignants chercheurs répartis :

* sur son site propre dans 6 unités mixtes de recherche INSERM et 6 unités de recherche universitaires qui permettent de développer une recherche fondamentale et translationnelle de qualité, avec une production scientifique reconnue.

*au sein de 7 équipes intégrées labellisées, d'autres UFR ou établissements.

Le campus comporte une bibliothèque universitaire située au 2^{ème} étage du bâtiment administratif de l'UFR santé qui est accessible pour tous les étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle, inscrits à la faculté. La BU Santé

est ouverte du lundi au samedi de 8H30 (9H le samedi) à 22h.

La majorité des groupes de recherche de l'UFR sont fédérés au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB) qui regroupe 18 unités labellisées de l'Université de Rouen

L'UFR offre donc une formation aux différentes spécialités médicales mais aussi à la recherche (possibilité de M1, de M2 et de Thèses d'université) et participe ainsi de façon performante à la formation des cadres hospitalo-universitaires de demain.

Elle est placée sous la responsabilité du :

- Doyen : Professeur Benoît VEBER
- Directeur administratif : Monsieur Jean-Sébastien VALET
- Responsable de la scolarité : Madame Angelina MURRAY

Site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/>

Le conseil de Gestion :

L'organe de pilotage de l'UFR, présidé par le Doyen, est le conseil de l'UFR ou conseil de gestion qui comporte 40 membres élus dont 9 étudiants. Un interne en fait partie.

Commission d'aide aux étudiants :

L'UFR Santé est dotée d'une commission d'aide aux étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Elle a pour objectif d'assister les étudiants de toutes les formations dans leur parcours universitaire et de les aider à résoudre les difficultés quand elles surviennent. Il peut s'agir de difficultés financières, de difficultés de santé somatique ou psychologique ou de difficultés liées au parcours universitaire, entre autres.

Elle est placée sous la coordination du Pr Olivier GUILLIN (olivier.guillin@ch-lerouvray.fr) et réunit plusieurs enseignants représentant les grandes disciplines médicales. Elle n'a aucun lien avec les jurys de validation des parcours.

Commission des inter CHU :

L'UFR santé est dotée d'une commission des inter CHU qui propose au conseil de gestion tous les 6 mois le classement des demandes de stages hors subdivision. Elle est coordonnée par le Pr Jean Jacques TUECH et gérée administrativement par Monsieur Aurélien BAZIRE (aurelien.bazire@univ-rouen.fr). Entre 30 et 33 internes effectuent un stage hors subdivision chaque semestre. Il doit s'effectuer prioritairement pendant la phase d'approfondissement.

2 - UN PARTENARIAT DE POINTE

Le MTC (Medical Training Center) du CHU de Rouen, en partenariat avec l'Université de Rouen et le soutien de la Région Normandie, est une structure à rayonnement international dont l'activité s'organise en deux grands volets :

Un plateau de simulation pour la formation initiale et continue, dont l'objectif est de proposer des formations multidisciplinaires, interactives et collaboratives pour les étudiants et les professionnels de santé : médecins, chirurgiens, paramédicaux, biologistes Les internes en bénéficient tout au long de leur 3^{ème} cycle, notamment dans le cadre de l'école de chirurgie et de l'école de soins critiques.

Un plateau technique pour développer l'innovation et la recherche, qui s'appuie sur l'émulation créé par les professionnels de santé et les laboratoires pharmaceutiques et biomédicaux pour rester à la pointe de l'innovation et offrir des services de santé toujours plus performants pour la population.

3 - UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À LA SANTÉ

Situé au cœur de Rouen, sur une zone de plus de 6 hectares à l'Est de la ville, le

Campus Santé Rouen Normandie regroupe les dynamiques conjointes de plusieurs acteurs majeurs de la santé en Normandie. Les interactions permanentes entre le CHU de Rouen, le Centre de Lutte contre le Cancer Henri Becquerel, l'Université de Rouen Normandie (UFR Santé), le Centre d'Investigation Clinique et les 18 unités de recherche labellisées par l'Université de Rouen, regroupés au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB), les 13 écoles et instituts de formations paramédicales de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS), Seine Biopolis (pépinière-hôtel d'entreprises), le Medical Training Center (Centre de formation par simulation et entraînement aux techniques biomédicales) rejoints par l'ANIDER (Centre de Prévention, de dialyse et d'accompagnement), forment un écosystème cohérent dédié à la santé.

L'objectif du Campus Santé Rouen Normandie est à la fois de développer les synergies en matière d'enseignement, de recherche et de soins à la population, et de favoriser l'émulation dans un cadre de vie agréable pour les professionnels, les étudiants et les habitants du quartier.

4 - LES STAGES EXTRAHOSPITALIERS

Pour les internes spécialisés en médecine générale, médecine du travail et santé publique, rhumatologie, dermatologie, orthopédie, cardiologie, radiologie et pédiatrie notamment, il existe d'autres lieux agréés de formation : stages chez le praticien, stages en établissements de santé privés, services de santé au travail, organismes de santé publique (ARS, CARSAT...).

5 - LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

Tous les établissements d'accueil de la région vous sont présentés ci-après.

Rue d'Amiens – CS 11516
76 038 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 08 22 22

Fax : 02 32 08 22 70

www.centre-henri-becquerel.fr

Personne référente

Professeur S. THUREAU

Onco-radiothérapeute

Tél : 02 32 08 22 62

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Henri-Becquerel, basé au Cœur de la Métropole de Rouen (76), est l'un des 18 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) qui constituent la Fédération Nationale UNICANCER, une appartenance qui apporte une garantie supplémentaire de qualité et d'innovation au service du patient. Il assure une triple mission de soins, de recherche et d'enseignement. Le Centre constitue avec le CHU de Rouen le pôle régional de référence en cancérologie.

1 000 salariés travaillent au service de plus de 30 000 patients par an, venant principalement de Seine-Maritime et de l'Eure et représentant 40% des prises en charge de ce territoire.

L'établissement est spécialisé dans la prise en charge des cancers en hématologie, sénologie, gynécologie, ORL maxillo-facial/thyroïde, les sarcomes et cancers rares.

Porteur d'un modèle basé sur la

pluridisciplinarité propre aux CLCC, et tendant vers une médecine personnalisée, le suivi des patients est assuré par une équipe médicale composée de différents spécialistes (chirurgien, oncologue, hématologue, radiothérapeute, médecin nucléaire radiologue, anatomopathologiste...) soutenue par des paramédicaux (kinésithérapeute, diététicienne...). Il s'agit d'un travail collectif au bénéfice du patient.

Au-delà d'une prise en charge de qualité, le Centre offre à ses patients un plateau technique performant et intégré sur un même site, l'accès aux avancées de la recherche par des traitements innovants, ainsi qu'une volonté permanente d'accroître l'accessibilité aux soins pour tous (ni activité libérale, ni dépassement d'honoraires).

L'ORGANISATION DES PÔLES

Les Soins

Le département de chirurgie est spécialisé en sénologie, gynécologie, ORL et maxillo-faciale qu'il s'agisse de chirurgie préventive, diagnostique, curative ou reconstructrice. La chirurgie ambulatoire représente aujourd'hui 80% des interventions de sénologie du Centre, soit le plus haut taux de la Région, ceci grâce à la mise en place d'un Dispositif Infirmier d'Accompagnement et de Suivi Post Ambulatoire à Domicile (DIASPAD). Le mode de transfert en salle d'intervention «patient debout» est déployé depuis 2015.

5 salles polyvalentes de haut niveau d'équipement, 1 ampli de brillance, 1 Salle de Surveillance Post-Interventionnelle de 8 lits :

- Le département d'oncologie médicale dispense des traitements médicaux ciblés dans les différents modes de prise en charge, suivant les spécificités du Centre.

- Le Département Hématologie prend en charge les leucémies, lymphomes, myélomes et myélodysplasies. Seul établissement de Normandie orientale disposant d'une Unité de Soins Intensifs et autorisé pour les greffes de moelle osseuse (partenariat avec l'EFS pour cytophères et cryoconservation).

- Le service des Soins de support propose gratuitement, un accompagnement complémentaire, aux patients ainsi qu'à leurs proches, tout au long de la maladie, et ce dès l'annonce du diagnostic du cancer. Ces soins prennent en compte les conséquences de la maladie et des traitements, afin d'aider à améliorer la qualité de vie et le confort des patients.

Il est composé de psycho-oncologues, assistantes sociales, diététiciennes, médecin nutritionniste, médecins spécialisés dans la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs, kinésithérapeutes, sophrologue, socio-esthéticiennes, tabacologue, sexologue, médecin du sport, accompagnatrice en santé et coordinatrice des cultes

- Les Secteurs Médico-Techniques :

- Le département de radiothérapie et physique médicale

5 accélérateurs linéaires de particules équipés pour l'arc-thérapie, dont 2 machines dédiées avec stéréotaxie, 1 scanner dédié.

- Le département d'imagerie médicale

- Le service de radiologie :

1 Tomodensitomètre (scanner), 1 IRM couplée TEP, 2 mammographes (dont 1 angiommamo avec tomosynthèse), 1 table

de radiologie polyvalente robotisée, 1 appareil mobile avec capteur plan, 3 échographes ;

- Le service de médecine nucléaire :

2 gamma-caméras, 1 gamma-caméra avec scanner embarqué, 2 PET-scan numériques de dernière génération, 1 laboratoire de cinétique cellulaire A (marquage A radioactif du sang), 3 chambres de curiethérapie métabolique et 1 PET-scan numérique géré sur le site du GHH

- Le département de biopathologie intégrée du Cancer regroupe le service d'anatomo-pathologie, le laboratoire de biologie clinique et le laboratoire de cytogénétique (3ème activité de France) et de biologie moléculaire

LA RECHERCHE

Le Centre Henri-Becquerel est un centre de soins, mais aussi un centre de recherche.

Il dispose d'une Unité de Recherche Clinique (128 essais cliniques ouverts, 10 promus, 380 inclusions - Certifiée ISO 9001) et de deux équipes de recherche translationnelle labellisées :

- Unité mixte INSERM (équipe 3 de l'U1245) sur les proliférations lymphoïdes (dont IRON pour les tumeurs solides)
- Equipe QuantIF-Litis (EA4108) en imagerie fonctionnelle

Chaque année, ces équipes de recherche contribuent à l'avancée médicale et scientifique grâce à leurs nombreuses publications validées par les revues nationales et internationales spécialisées (100 publications scientifiques par an, dont 40% de rang A - Plusieurs brevets détenus dont une licence actuellement commercialisée).

L'ENSEIGNEMENT

Avec 6 Professeurs Universitaires et Praticiens Hospitaliers (PUPH) et 4 postes de Chef de Clinique Assistant Hospitalier Universitaire, le Centre entretient des liens privilégiés avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen ainsi que les écoles de formation des personnels paramédicaux. Dans le cadre

de sa mission d'enseignement pour les professionnels extérieurs, le Centre organise des sessions de formation en cancérologie à l'attention des médecins libéraux, des infirmières libérales, des kinésithérapeutes libéraux et des préparateurs en pharmacie.

L'INTERNAT

Le Centre Henri-Becquerel accueille chaque année environ 80 internes et FFI en médecine et pharmacie affectés dans les différents services cliniques et médico-techniques. Sur les dernières années, le Centre a été très sollicité pour accueillir la formation des jeunes médecins et a dû augmenter le nombre d'internes accueillis au Centre.

Les internes du Centre Henri-Becquerel sont rattachés à l'Internat du CHU-Hôpitaux et bénéficient de ses modalités d'organisation, de structures et d'activités. Le Centre Henri-Becquerel met à la disposition de ses internes son restaurant d'entreprise. Une réunion d'accueil et des sessions de formation sont dispensées à l'arrivée des nouveaux Internes.

LES TRANSPORTS

Accès Bus / Teor

Bus arrêt Becquerel : lignes 5, 11, 13 et 20

TEOR arrêt Martainville : lignes T1, T2 et T3

Vélos : stations CHU Gambetta





LE CENTRE BECQUEREL EN CHIFFRES

Le personnel

- 1 000 personnes salariées dont 112 médecins

La capacité

- 125 lits en hospitalisation complète
- 11 lits en hospitalisation de semaine
- 8 lits de chirurgie ambulatoire
- 46 places en hospitalisation de jour
- 21 salles de consultations

Les patients

- 29 298 patients suivis / an (file active patients)
- 7 997 nouveaux patients / an

Principaux nouveaux cas de cancers pris en charge / an

- 961 du sein
- 852 hématologiques
- 364 de l'appareil respiratoire
- 304 cancers ORL
- 213 gynécologiques
- 280 de l'appareil génital masculin

- 171 de l'appareil digestif
- 152 des glandes endocrines
- 131 de la peau
- 90 de l'œil et du système nerveux
- 50 des os et tissus mous
- 43 de l'appareil urinaire

Hospitalisation / Consultations

- 45 268 journées d'hospitalisation complète
- 23 870 journées d'hospitalisation de jour
- 45 268 consultations
- 9 030 réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)

L'activité diagnostique

- 24 809 examens en imagerie anatomique
- 14 053 Petscan
- 12 168 scintigraphies

L'activité thérapeutique

- 47 541 séances de radiothérapie
- 39 749 chimiothérapies
- 3 948 interventions chirurgicales
- 101 greffes en hématologie



CENTRE DE RÉÉDUCATION DE LA HÈVE

234 rue Stendhal
76 620 Le Havre

Tél : 02 35 54 77 00

Fax : 02 35 54 12 50

<http://heve.fr/>

Personnes référentes

Direction

Mme Constance DUBOIS

Tel : 02 35 54 77 00

cdubois@heve.fr

Maître de stage agréé

Docteur Fabrice MICELI

Tel : 02 35 54 77 00

fmiceli@heve.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Ouvert sur ce site en 2008, Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation, spécialisé en rééducation fonctionnelle des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux, nous accueillons les patients en Hospitalisation complète et en Hôpital de Jour.

Nous travaillons avec tous les acteurs du territoire du Havre : hôpitaux, cliniques privées, médecins libéraux, réseaux et associations. Nous avons près de 80 conventions signées, en majorité sur le territoire mais aussi sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

LOGEMENT ET REPAS

Nous ne disposons pas d'un internat. Néanmoins, nous pouvons proposer une solution de logement. Il est possible de déjeuner et de dîner sur place en achetant des tickets repas.



TRANSPORT

Le Centre de Rééducation de la Hève est situé sur la commune du HAVRE, dans le quartier de DOLLEMARD. Le Havre est à 1h de Rouen par le train. Depuis la gare (5.5 km), il y a deux lignes directes de bus (lignes 5 et 6 en avril 2013).

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

L'établissement est constitué de deux unités :

- Une unité d'hospitalisation complète de 68 lits d'orthopédie programmée ou non, de rhumatologie, de polytraumatisés et de neurologie.
- Une unité d'hôpital de jour de 30 places prenant en charge le même type de pathologie.

L'établissement dispose de 2 plateaux techniques de kinésithérapie et d'ergothérapie sur une surface de 1000 m². Les plateaux sont équipés d'une balnéothérapie, d'une cuisine et salle de bains thérapeutique ainsi que de nombreux appareils issus de la robotique (locomat, exosquelette, arméo power) pour une prise en charge optimum des pathologies liées aux affections neurologiques et de l'appareil locomoteur. et d'une équipe paramédicale pluridisciplinaire

(infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, moniteur en Activités Physiques Adaptées, orthophoniste, neuropsychologue, diététicienne, assistante sociale).

LE CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE LA HÈVE EN CHIFFRES

Capacités en lits et places :

- 68 lits d'hospitalisation complète
- 30 places d'hôpital de jour

Activités SSR spécialisé dans les :

- Affections de l'appareil locomoteur
- Affections du système nerveux

Ressources Humaines :

- 3 médecins MPR
- 1 pharmacien
- 41 ETP de personnel non médical





CENTRE HOSPITALIER ASSELIN HEDELIN

Centre Hospitalier Asselin Hedelin
7 rue du Champ de Courses
76190 YVETOT

Tél : 02 35 95 73 00

Fax : 02 35 95 32 28

<https://hopital-yvetot.com>

Personnes référentes pour les internes

Maître de stage

Dr Mohammed El Melihi

Tél : 02 35 95 73 26

mohammed.elmelihi@hopital-yvetot.fr

Président de CME

Dr Frédéric BOUNOURE

Tél : 02 35 56 38 05

frederic.bounoure@hopital-yvetot.fr

Direction

Amel BELAID

Tél : 02 35 95 73 30

amel.belaid@hopital-yvetot.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement constitue un établissement de proximité et de premier recours sur le secteur d'Yvetot. Il possède une activité à forte valence gériatrique avec des activités en Médecine et de Soins de Suite et de Réadaptation couplés à un EHPAD permettant la prise en charge complète de la personne âgée. Le CH d'Yvetot est intégré à un pôle

santé de territoire. Ce pôle est constitué d'une maison pluridisciplinaire de santé regroupant une cinquantaine de professionnels, la clinique Héméra (chirurgie ambulatoire), la clinique des Boucles de la Seine (psychiatrie), un plateau technique composé d'un cabinet de radiologie et d'un laboratoire d'analyse et un futur centre de soins non programmé.

TRANSPORT

Le Centre Hospitalier d'Yvetot se situe au centre du Pays de Caux, à 35 km de Rouen et à 50 km du Havre et à proximité de l'autoroute A29. L'établissement est proche de la gare d'Yvetot desservie plusieurs fois par jour par les trains Le Havre / Paris (20 mn de trajet pour Rouen).

L'ENVIRONNEMENT

L'établissement est situé à proximité du centre ville d'Yvetot (500m à pied) avec toutes les commodités. Le Vikibus dessert le centre ville et la gare (500m à pied), l'arrêt est situé dans l'enceinte de l'hôpital. Yvetot est la capitale du pays de Caux et constitue un carrefour entre Le Havre, Rouen et Dieppe. A proximité, vous pourrez découvrir les falaises d'Étretat, les abbayes de la vallée de Seine ou flâner sur la côte d'albâtre.

GARDE

La participation à la permanence des soins avec les praticiens de l'établissement est optionnelle et laissée au choix de l'interne. Les gardes sont doublées par un sénior de l'établissement.



TERRAIN DE STAGE PROPOSÉ

- Court séjour Médecine polyvalente

L'interne sera associé au fonctionnement de l'ensemble des activités de l'établissement et aura la possibilité d'intervenir dans tout l'établissement.

AUTRES FORMATIONS PROPOSÉES

L'interne sera libéré du service afin de découvrir les acteurs de la prise en charge médicale, paramédicale et sociale sur le territoire de santé d'Yvetot.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES

- Addictologie : Participation à des consultations dans un CSAPA
- Psychiatrie : Participation aux consultations et aux prises en charge spécialisées de psychiatrie (Clinique des Boucles de la Seine)
- Néphrologie et hémodialyse : Prise en charge des patients insuffisants rénaux et en hémodialyse (Clinique Hémera)
- EHPAD : Fonctionnement d'un EHPAD et participation à la commission d'admission gérontopsychiatrique

L'interne aura la possibilité de découvrir les acteurs locaux du parcours de soins (CCAS, HAD, SSIAD, CLIC, MAIA...) d'un territoire de santé notamment au travers de staffs médicosociaux.



LE CH ASSELIN HEDELIN D'YVETOT EN CHIFFRES

Capacité en lits et places :

- Court séjour de Médecine polyvalente: 15 lits
- SSR : 25 lits
- EHPAD : 202 lits

Activité annuelle 2022

- Court Séjour Médecine polyvalente : 353 entrées pour 4 391 journées
- SSR : 274 entrées pour 6 667 journées
- EHPAD : 5400 consultations / an

Les Ressources Humaines :

- Personnel médical et pharmaceutique: 6 praticiens
- Personnel non médical : 208 ETP dont 29 IDE, 2 Kinésithérapeutes, 2 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 assistante sociale et 1 éducatrice sportive

Principales disciplines :

- Court séjour Médecine polyvalente et SSR avec un fort profil gériatrique des patients

72 rue Louis Pasteur
CS 60045
76131 Mont-Saint Aignan Cedex
Standard : 02 35 15 64 64
Direction : 02 35 15 62 02
Direction des RH et des affaires
médicales : 02 35 15 62 05
Fax : 02 35 15 15 83
www.ch-belvedere.fr

Personnes référentes

Cheffe de pôle obstétrique

Dr Laurence OLLIVIER,
laurence.ollivier@ch-belvedere.fr

Adjointe à la cheffe de pôle

Muriel JACOU
muriel.jacou@ch-belvedere.fr

Cheffe de pôle anesthésie-chirurgie

Dr Vanessa DELPIERRE,
vanessa.delpierre@ch-belvedere.fr

Adjointe à la cheffe de pôle

Morgane CRETON
morgane.creton@ch-belvedere.fr

Présidente de la CME

Dr Céline AGUILLELLA-DEVAUD,
celine.aguilella@ch-belvedere.fr

Référente médicale auprès des internes

Dr Victoria Mulot
victoria.mulot@ch-belvedere.fr



Directrice des ressources humaines et des affaires médicales

Nathalie Genevois
nathalie.genevois@ch-belvedere.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Sur la commune de Mont Saint Aignan, le centre hospitalier du Belvédère est un établissement public de santé MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) faisant partie du groupement hospitalier de territoire « Rouen-Coeur de Seine » depuis juillet 2016. Spécialisé dans la prise en charge de la femme, de la mère et de l'enfant, son activité est réalisée à 90 % en gynécologie et obstétrique avec 3400 naissances par an. Sa maternité de type 2 (unité de néonatalogie) est la plus importante de la région Normandie. Depuis 2012, l'établissement diversifie son activité chirurgicale, avec le développement de la chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, et plus récemment de la chirurgie digestive et de l'obésité. Un nouveau plateau technique (bloc obstétrical avec 8 salles de naissances et bloc opératoire avec 4 salles d'intervention et 1 SSPI de 8 postes) a ouvert le 30 janvier 2017. Par ailleurs, le CH du Belvédère gère sur le même site une pouponnière sanitaire et sociale accueillant des enfants de 0 à 3 ans.

L'ORGANISATION MÉDICALE EN DEUX PÔLES

Le pôle obstétrique réunit toutes les activités de périnatalité avec le secteur naissance (accueil des urgences, salles des attendantes et salles de naissances), les unités d'hospitalisation dont la néonatalogie, l'hôpital de jour, les consultations d'allaitement, de pédiatrie et génétique, de nutrition, d'acupuncture, d'addictologie, le service de radiologie-échographie.

Le pôle anesthésie-chirurgie regroupe les activités du bloc opératoire (actuellement 4 salles dont une dédiée aux césariennes), la stérilisation centrale, l'unité d'hypno-analgésie ainsi que le centre d'éducation et de planification familiale (information, dépistage et contraception) et d'orthogénie pour assurer la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse.

L'INTERNAT

Le centre hospitalier du Belvédère dispose de studios sur le site pour l'hébergement des internes assurant des gardes sur place.

LES TRANSPORTS

> BUS F2

A partir de la gare de Rouen

1 bus toutes les 6 minutes

Venant du centre ou de la gare de Rouen vers Mont-Saint-Aignan

Direction «la Vatine – centre commercial / Parc de la Vatine» - Arrêt Foubert

Le Belvédère est à 3 minutes à pied

Venant de Mont-Saint-Aignan vers Rouen

Direction «Tamarelle» - Arrêt Mairie de Mont-Saint-Aignan

Le Belvédère est situé en face.

> BUS TEOR T1

A partir de Rouen centre ou du CHU

1 TEOR toutes les 7 minutes

Arrêt Les Coquets

Le Belvédère est à 6 minutes à pied

Accès : à 10 minutes du centre ville et de la gare Rue Verte et à 15 minutes du CHU-Hôpitaux de Rouen.

CHIFFRES CLÉS 2016

- 107 lits et 6 places :

- 69 lits de gynécologie-obstétrique dont 55 lits de suite de couches, 11 lits d'hospitalisation prénatale, 14 lits de néonatalogie (unité kangourou) ; 2 places d'hôpital de jour (surveillance grossesses et diabète gestationnel),
- 12 lits et places de chirurgie (chirurgie gynécologique, 4 places IVG, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie digestive et de l'obésité),
- 30 lits de pouponnière (enfants 0-3ans) à caractère social (27 lits) et à caractère sanitaire (3 lits SSR)

- 10 451 séjours
- 52 549 consultations
- Chirurgie ambulatoire : 72 %
- Satisfaction globale des patientes : 90%(accueil et soins en consultation et hospitalisations : 96%)
- 413 professionnels :

> Personnel médical :

- 34 médecins dont
 - .7 Gynécologues-Obstétriciens
 - .8 pédiatres
 - .7 Anesthésistes-Réanimateurs
 - .1 radiologue/2 endocrinologues
 - .2 chirurgiens esthétique et plastique
 - .1 chirurgien digestif
 - .1 pharmacien
 - .1 psychiatre
 - 12 internes
 - 91 sages-femmes

> Personnel non médical : 288



CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

PÔLE SANITAIRE DU VEXIN

Route de Rouen
BP 83
27 140 Gisors

Tél : 02 32 27 76 76
Fax : 02 32 27 76 20
www.ch-gisors.com

Direction des ressources humaines
Tél : 02 32 27 79 04

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CH de GISORS est implanté en Haute Normandie à proximité de l'Île de France et de la Picardie. Ce bassin de population connaît actuellement une augmentation démographique importante. Le CH de GISORS est le seul établissement de santé du bassin de vie sans concurrence privé. Il bénéficie de l'absence d'implantation d'établissement privé à proximité.

Le CH de GISORS est le seul établissement de santé du bassin de vie sans concurrence privé. Il bénéficie de l'absence d'implantation d'établissement privé à proximité.

Deux sites composent le CH de Gisors :
- en centre-ville de Gisors (maison de retraite « les champs fleuris »),
- l'autre Route de Rouen (deux pavillons: Pavillon A [Médecine, chirurgie, obstétrique, plateau technique, consultations et soins externes], Pavillon B « La Rose des Vents » [USLD et lits de maison de retraite]).

L'ORGANISATION DES PÔLES

Pôle MCO : chefferie vacante
chiffres en nombre de Lits / places

- Anesthésie
- Chirurgie (12)
- Hospitalisation de semaine (6)
- Chirurgie ambulatoire (7)
- Maternité (11)
- Médecine d'urgences avec UHCD (2)
- SMUR
- Consultations publiques et privées
- CSAPA)

Pôle médicotechnique : Docteur BABCHIA,
chef de pôle

- Imagerie
- Laboratoire de biologie



- Pharmacie
- Service de kinésithérapie
- Service de diététique
- Bloc opératoire (3 salles)

Pôle MGM (Médecine, Gériatrie MAS) :

- Médecine générale (23)
- Soins de suite et réadaptation (33)
- Court Séjour Gériatrique (10)
- Consultation mémoire labellisée rattachée au CMRR du CHU de Rouen
- Hôpital de jour d'évaluation et diagnostic gérontologique
- USLD, « Monet » (55)
- EHPAD, « Champs Fleuris » et « Millet » dont une unité de vie Alzheimer (124 aux champs fleuris + 53 aux Jardins du Vexin)
- Accueil de jour Alzheimer « les Lilas » (12)
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) (60)
- SSIAD Alzheimer (10)
- MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) (60)

Pôle de soutien administratif :

Ensemble des services administratif, technique et logistique de l'établissement, IFAS.

L'INTERNAT

Afin de loger les internes, le Pôle Sanitaire du Vexin met à disposition des chambres situées dans une maison située dans l'enceinte du Pôle Sanitaire du Vexin.

LES TRANSPORTS

- de Cergy Pontoise (40 mn) : D14 puis direction Dieppe.
- de Rouen (1h) : N14 en direction de Pontoise. A Ecouis, prendre la D6014
- de Beauvais (45 mn) : D139 puis D981
- Train SNCF : PARIS – GISORS (1h15)

L'ENVIRONNEMENT

La ville de Gisors est la capitale du Vexin Normand et comptabilise environ 11 000 habitants.

www.ville-gisors.fr

www.tourisme-gisors.fr

LE CH DE GISORS EN CHIFFRES

ACTIVITE :

- 15038 passages aux urgences
- 748 sorties SMUR
- 450 naissances
- 22 167 consultations externes

PERSONNEL :

- 42 ETP médicaux – dont 2 internes
- 560 ETP non médicaux



CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE

Avenue Pasteur
BP 219
76 202 Dieppe Cedex
Tél : 02 32 14 76 76 (Standard)
www.ch-dieppe.fr

Personnes référentes

Sous Commission de l'Internat et du Post-Internat

Dr Vanheste Marc
Tel : 02 32 14 71 33
mvanheste@ch-dieppe.fr

Direction des Affaires Médicales

M. Romain DUBUISSON
Tél : 02 32 14 71 61
rdubuisson@ch-dieppe.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Situé au cœur du centre ville, le Centre Hospitalier de Dieppe, avec ses 996 lits et places, est l'hôpital de référence du secteur sanitaire Caux – Maritime.

Son activité (chirurgie, gynécologie obstétrique, médecine, pédiatrie, soins de suite et de réadaptation, psychiatrie, long séjour et maison de retraite) est assurée par 1.686 personnels en ETP.

Suite aux nombreux travaux réalisés ces dernières années, le site hôpital bénéficie de locaux récents et d'une architecture moderne, propices à une prise en charge de qualité.

Hôpital conforté dans son rôle d'établissement référent du territoire de santé, le Centre Hospitalier de Dieppe assure également la direction des Centres Hospitaliers de Eu et

Saint Valéry-en-Caux, et des Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes de Dieppe, de Saint Crespin, de Luneray et du Tréport.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Centre Hospitalier de Dieppe est organisé en 5 pôles médicaux qui regroupent toutes nos activités médicales :

1. Le pôle des activités transversales comprend l'anesthésie et la réanimation, le bloc opératoire, l'imagerie médicale, le laboratoire, la pharmacie, les urgences et les vigilances.
2. Le pôle chirurgie / mère et enfants comprend les consultations de chirurgie, la chirurgie ortho traumatologique, la chirurgie vasculaire, le département des pathologies digestives et urologiques et les spécialités chirurgicales, ainsi que la gynécologie-obstétrique et la pédiatrie néonatalogie.
3. Le pôle gériatrie comprend l'EH-PAD, la médecine gériatrique, le SSR gériatrique et l'USLD.
4. Le pôle médecine comprend l'addictologie, la cardiologie, les consultations de médecine, la médecine interne et les spécialités médicales, la néphrologie-hémodialyse, l'oncologie –hématologie et la pneumologie et les soins de suite et de réadaptation (SSR).
5. Le pôle psychiatrie comprend la psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie.

L'INTERNAT

Le Centre Hospitalier de Dieppe accueille chaque semestre entre 55 et 60 internes.

Dans les cinq pôles de soins où exercent près de 160 praticiens, se trouvent des structures internes agréées pour les recevoir.

Issue de la volonté de l'ensemble des équipes médicales du Centre Hospitalier de Dieppe d'améliorer la formation et l'accueil des internes et des assistants au sein de l'établissement, la S.C.I.P.I (Sous Commission de l'internat et du Post-Internat) a vu le jour en 2000 et réunit 12 médecins, toutes spécialités confondues.

Des cours aux internes sont organisés et couvrent l'ensemble des spécialités de l'établissement.

Le nombre et la diversité des services agréés permettent aux internes * qui le souhaitent de réaliser une grande partie de leur maquette au CH de Dieppe (* selon les DES). Le CH de Dieppe accueille également de nombreux assistants dans le cadre du post-internat (postes d'A.S.R. notamment).

L'internat a été complètement refait à neuf en 2010. Il offre aujourd'hui un réel confort hôtelier. Chaque chambre est équipée d'un lit double, de sanitaires (douche, lavabo et toilettes), d'un frigo-bar, d'une télévision, d'un bureau et d'un accès Internet.

LES TRANSPORTS

Situé à 45 minutes de Rouen, le CH de Dieppe est accessible par le train (gare à 2 minutes de l'hôpital). Les horaires permettent un A/R quotidien.

Les trajets en voiture sont également possibles. Vous bénéficierez sur place d'un parking gratuit. N'hésitez pas à co-voiturer !

L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Dieppe

« Doyenne » des stations balnéaires françaises, Dieppe est la plage la plus proche de Paris (2h par la route). Elle est également proche du Touquet et de Deauville (1h30 par la route). Il existe par ailleurs une liaison quotidienne par ferry avec l'Angleterre.

La ville dispose d'un bord de mer unique de 8ha et est classée « ville d'art et d'histoire ». Dieppe se distingue par une importante action dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine et de l'animation culturelle. Elle est notamment connue pour être le siège chaque année du Festival international des Cerfs-Volants.

ÉQUIPEMENTS LOURDS AUTORISÉS

- 2 scanners
- 2 IRM (dans le cadre d'un groupement avec les radiologues libéraux)

LE CH DE DIEPPE EN CHIFFRES

- 1.686 ETPR médical et non médical
- 175 ETP médicaux, dont ~50 internes
- 335 lits et places en MCO
- 100 lits de SSR
- 120 lits et places de Psychiatrie
- 429 lits et places USLD EHPAD SSIAD
- 36.472 passages aux urgences,
- 1.472 sorties SMUR
- 957 naissances
- 154.240 consultations externes





CENTRE HOSPITALIER DURÉCU LAVOISIER DE DARNETAL



116, rue Louis Pasteur
BP 18
76 161 DARNETAL Cedex

Tél : 02 32 12 32 32

Fax : 02 32 12 32 64

www.chdl-darnetal.fr

Personnes référentes

Ressources humaines

Maud VAUBAILLON, DRH
maud.vaubailon@chdl-darnetal.fr
Tél : 02 32 12 32 34

Maître de stage

Dr André BARREL
chef du pôle gériatrique
andre.barrel@chdl-darnetal.fr

Secrétariat du stage

Ophélie GROUT
ophelie.grout@chdl-darnetal.fr
Tél : 02 32 12 32 65

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier Durécu Lavoisier est un établissement public autonome dont la vocation exclusive est la Gériatrie. Il fait partie de la filière gériatrique du GHT « Cœur de Seine ».

Le Centre Hospitalier est constitué

- d'un secteur hospitalier comportant 60 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR),

- d'un secteur EHPAD composé de 320 lits, dont 80 sur un deuxième site : « L'Eau Vive » située à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 10 lits d'accueil de jour et deux PASA.

L'ACCUEIL DES INTERNES

Le CHDL accueille trois internes, en médecine générale/gériatrie.

- 5 postes de médecins senior temps plein sont là pour vous encadrer, sur toute l'amplitude horaire de journée.
- Les 3 internes du service concentrent leur action sur les 60 lits de Soins de suite et de réadaptation.
- Ils interviennent dans l'EHPAD pour les entrées et les urgences.
- Les grandes problématiques de diagnostic médical, d'apprentissage thérapeutique, de nutrition, de lutte contre la douleur et de soins palliatifs sont abordées dans un esprit de compagnonnage des binômes internes/seniors.
- La gestion du dossier patient et de la prescription est entièrement informatisée (logiciel Osiris).
- Une collaboration très étroite avec les pharmaciens permet une optimisation de la prescription et la réalisation de conciliations d'entrée et de sortie des patients, ainsi que des interventions pharmaceutiques sur l'ensemble des prescriptions en cours de séjour.
- Nous accueillons aussi les étudiants DFASM.

Les gardes

- Les internes du service participent au tableau de gardes sur place à hauteur de leurs obligations légales, soit une garde de nuit par semaine et un dimanche ou

jour férié par mois.

- Le reste est sur la base du volontariat pour eux comme pour les internes extérieures.
- Le tableau de garde est largement ouvert aux internes extérieurs (stage chez le praticien, année recherche, autres services sur accord des chefs de services).
- En garde, l'interne peut faire appel au médecin senior d'astreinte de sécurité.
- Le tableau est complété en tant que de besoin par les astreintes opérationnelles médicales
- Le samedi après-midi est une demi-garde ; les dimanches/fériés jour et nuit peuvent être pris indépendamment.
- Le repos de sécurité est intégralement respecté.
- L'ensemble des obligations de formation (hsc, ahs), notées sur le tableau de service, est totalement respecté (temps de travail hebdomadaire et cumul trimestriel).
- Les conditions de vie sur place sont optimisées (chambre de garde dans les locaux, totalement rénovée (peintures, literie, télévision murale notamment).

Si vous êtes intéressés pour participer au tableau de gardes, envoyez un mail à l'adresse suivante : garde.interne.chdarnetal@outlook.fr

OBJECTIFS DE STAGE

La diversité des pathologies rencontrées en gériatrie permet d'aborder au cours du stage des aspects de la médecine qui se révèlent proches de ce qui est rencontré en ville, tout en étant dans un cadre hospitalier. L'encadrement des visites permet de

préciser les spécificités gériatriques et réadaptatives pour chacune des situations cliniques. L'approche en compagnonnage de la prescription médicale, de la prévention de la iatrogénie et de la prise en charge globale des problématiques est l'atout majeur du stage, dans un environnement sécurisé

Le staff hebdomadaire en SSR, des séances de présentation de diaporamas permettent de compléter l'enseignement sur site pour la partie en rapport avec le stage.

Une bibliothèque médicale comportant des ouvrages généraux, des revues de médecine générale et des revues plus spécifiquement gériatriques est à disposition des internes, ainsi que les accès internet dans leur bureau, situé en continuité avec le secrétariat médical et les bureaux des médecins (4 postes informatiques, imprimantes en réseau...).

TRANSPORTS

- L'hôpital est sur la commune de Darnétal, au centre-ville.
- Il est situé à quelques minutes du CHU de Rouen, sur la même ligne de transports en commun : Ligne T3 , dont il est le Terminus : « Durécu Lavoisier »
- On peut y accéder en vélo depuis le centre de Rouen par une piste cyclable.
- L'accès au site en voiture est sans problème.

LE CHDL EN CHIFFRES

- Durée moyenne de séjour en SSR : 33 jours
- Nombre d'entrées annuelles en SSR : 540
- Age moyen des patients (ans) : 81
- Nombre d'entrées annuelles en EHPAD : 92
- Age moyen des résidents en EHPAD (ans) : 86
- G.I.R. Moyen Pondéré (Niveau de dépendance) : 785
- P.M.P. Pathos Moyen Pondéré (Indicateur de médicalisation en EHPAD) : 314
- Effectif moyen rémunéré annuel : 369 ETP





CENTRE HOSPITALIER INTER-COMMUNAL ELBEUF-LOUVIERS / VAL DE REUIL

Rue du Dr Villers
St Aubin les Elbeuf BP 310
76 503 ELBEUF
Tél : 02 32 96 35 35
www.chi-elbeuf-louviers.fr

Personnes référentes pour les internes

Secrétaire Général et Directeur des Ressources Médicales

Jean-David PILLOT
Tél : 02 32 96 34 58

Responsable des Ressources Médicales

Paul LE GUERN
Tél : 02 32 96 23 86
diraffmed@chi-elbeuf-louviers.fr



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

4^{ème} centre hospitalier de référence de la région avec ses 2 096 agents (230 médecins et internes) et ses 1 091 lits et places, dont 266 lits et places de médecine, 76 lits et places de chirurgie, 39 de gynécologie et d'obstétrique,

128 lits de soins de suite et de réadaptation, 456 lits d'EHPAD (hors accueil de jour), 96 places de SSIAD dont 13 places de ESA et 30 places de HAD, le CHI Elbeuf-Louviers est un établissement multisites situé à moins de 30 km de Rouen et qui dessert une population de 160 000 personnes.

Le CHI offre à sa population des soins de qualité et diversifié dans les principales disciplines médicale, chirurgicale, obstétricale (maternité niveau II) et propose une filière complète gériatrique (court et moyen séjour, unité mobile, accueil de jour et consultations mémoire et d'évaluation gérontologique, SSIAD spécialisé en prise en charge Alzheimer et PASA).

Le CHI dispose aussi d'un plateau technique moderne et performant avec 3 scanners dont 1 installé en 2023 sur le site de Louviers, ainsi qu'1 IRM polyvalente installée en 2022 (8 salles de bloc rénovées, 1 laboratoire d'analyses biologiques polyvalent rénové, 1 service de 9 lits de réanimation et 4 lits de surveillance continue, 1 USIC de 6 lits).

Le CHI est nouvellement doté d'un mammographe avec tomosynthèse et système de biopsie.

ORGANISATION MÉDICALE

Le CHI ELVR est organisé en 4 pôles :

- Un pôle Médecine regroupant les services médicaux en hospitalisation complète et partielle (médecine interne, médecine polyvalente, hépato-gastro-entérologie, neurologie, diabétologie, pneumologie, rhumatologie) ainsi que les laboratoires.
- Un pôle Médecine d'Urgence et Imagerie

regroupant les services de réanimation, de néphrologie-hémodialyse, d'urgences (SMUR, 2 sites d'urgences, les PASS) ainsi que la pharmacie, l'imagerie et la stérilisation.

- Un pôle Activités Chirurgicales et Mère-Enfant regroupant les services de chirurgie viscérale, urologique, ORL, orthopédique, vasculaire, d'anesthésie, de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique ainsi que la stérilisation.
- Un pôle Gériatrie Soins de Suite et Réadaptation regroupant les services de gériatrie aigüe ainsi que toute la filière gériatrique (les EHPAD, l'unité mobile de gériatrie, PASA...), les quatre services de SSR polyvalent et gériatrique ainsi que tout le plateau technique de rééducation.

CONDITIONS MATÉRIELLES

Le CHIELVR dispose d'un internat restauration pour l'ensemble des praticiens et internes.

Quelques logements (appartement F4 et F5 en co-location ainsi que des petits studios) sont disponibles.

Pour ceux qui nous rejoindront en voiture un parking du personnel est mis à disposition.

LES LOISIRS

Le CHI est situé à moins de 30 km de Rouen (accès en 20 mn par route et possibilité d'accès par le train – gare de St Aubin les Elbeuf) et à 100 km de Paris (1h par route et 1h15 en train - gares à Oissel pour le site d'Elbeuf ou Val de Reuil pour le site de Louviers).

Le CHI est situé sur 2 sites correspondant aux 2 bassins de vie d'Elbeuf et Louviers/ Val de Reuil d'environ 70 000 habitants chacun : le site principal des Feugrais est implanté dans l'agglomération d'Elbeuf (lauréate du label « Ville d'Art et d'Histoire » pour son riche patrimoine industriel drapier) et le site de proximité de Louviers est situé au cœur de la ville, au sein d'un agréable parc traversé par l'Eure.

LE CHIELVR EN CHIFFRES

- Urgences : 81 883 passages
- SMUR Elbeuf : 1 344 sorties
- 1 637 naissances
- 14 037 séances de dialyse
- 8 950 interventions chirurgicales
- 126 541 consultations externes (venues)
- MCO (411 lits) : 118 277 journées et 36 382 entrées
- HAD : 7 556 journées
- SSR : 40 420 journées et 2 505 entrées
- 5 EHPAD : 162 163 journées et 159 entrées
- SSIAD : 19 655 journées
- Passages en imagerie : 75 968 dont :
 - Scanners : 19 727
 - IRM : 4 217
 - Radio : 44 880
 - Mammographie : 433
 - Echographie : 6 711
- Actes produits par le laboratoire : 1 514 903B et 112 778BHN
- Valeur des investissements biomédicaux : 1 000 000 euros
- Poches de chimiothérapie fabriquées : 6 568
- SSIAD d'urgence : 448 journées
- ESA : 1 190 séances

19 avenue René Coty
76170 LILLEBONNE

Tél : 02 35 39 36 36

www.chi-cauxvalleedeseine.fr

vidéo de présentation

Personnes référentes pour les internes

Affaires Médicales

Marguerite CLEMENT, Directrice des
Affaires Médicales

Tél : 02 35 39 36 36 (poste 17 400)

marguerite.clement@chi-cvs.fr

direction@chi-cvs.fr

Isabelle GRENET, Responsable des
Affaires Médicales

Tél : 02 35 39 36 36 (poste 17 451)

isabelle.grenet@chi-cvs.fr



Le CHI est un établissement de proximité d'environ 800 agents et couvre un large territoire de santé afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population du territoire de proximité de Lillebonne / Bolbec en se basant sur la connaissance de la demande et de l'offre de soins de son bassin de santé.

Il fait partie de la communauté hospitalière de territoire de l'Estuaire.

Le Centre Hospitalier a développé au fil des années un grand travail en réseau avec différents partenaires : Groupe Hospitalier du Havre, Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, Groupement d'Intérêt Economique Scanner et IRM Juliobona, Réseau diabète de l'Estuaire, Réseau périnatalité, Réseau Onco-Normand...

ORGANISATION MÉDICALE

Le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine est organisé en 12 services médicaux :

- Médecine (chef de service : Dr Philippe PLE),
- CSAPA (chef de service : Dr Philippe PLE),
- Cardiologie (chef de service : Dr Philippe PLE),
- SSR (chef de service : Dr Modou DIOP),
- EHPAD (chef de service : Dr Mireille BEAUGE ROUSSEAU),
- Pharmacie (chef de service : Dr Anne-Sophie LEGENDRE),
- Urgences (chef de service : Dr Franck CHARLIER),
- Gynécologie (chef de service : Dr Samba BA),
- Anesthésie,

- Pédiatrie,
- Radiologie,
- Consultations Spécialités et non spécialités.

Le président de CME est le Dr Modou DIOP.

PLATEAU TECHNIQUE ET ÉQUIPEMENTS LOURDS AUTORISÉS

- 1 IRM
- 1 scanner hélicoïdal 16 barrettes
- 1 salle de radiologie numérique polyvalente avec table télécommandée (technologie du capteur plan)
- 4 échographes
- 2 échographes portables
- 1 appareil mobile de radio-lit
- 2 bronchoscopes
- 5 salles d'opération et salles de réveil (en partenariat avec le privé)
- 3 salles de naissance + 1 salle dite « Nature »
- 1 dépôt de sang d'urgence et de délivrance
- 2 tables de réanimation bébé

CONDITIONS MATÉRIELLES

Le CHI Caux Vallée de Seine dispose, pour les internes résidant à une distance importante de l'établissement, d'un hébergement permanent.

LES TRANSPORTS

Le Centre Hospitalier est situé au Centre du Pays de Caux entre Rouen (65 km via A13) et le Havre (37 km). La Gare de Bréauté se situe à 15 km.

L'Établissement est situé à proximité du Centre Ville de Lillebonne avec toutes les commodités. Des possibilités de prise en charge partielle des frais de déplacement peuvent être envisagées.



LE CHI CVS EN CHIFFRES

- 43 ETP médicaux, dont 6 internes
- 618 ETP non médicaux
- 90 Lits et places en MCO
- 52 Lits de SSR
- 319 Lits EHPAD
- 85 places en AJA, PASA, SSIAD
- 24 155 Passages aux urgences
- 957 Sorties SMUR
- 709 Naissances et obtention du Label IHAB en 2014
- 25 411 Consultations médicales (hors urgences et médico-techniques)



Site d'Evreux

Rue Léon Schwartzberg
27 015 EVREUX Cedex

Tél : 02 32 33 80 00

Fax : 02 32 33 81 99

www.ch-eureseine.fr

Site de Vernon

5 Rue du Docteur Burnet
27 200 VERNON

Tél : 02 32 71 66 00

Fax : 02 32 71 66 65

Personnes référentes

Responsable des Affaires Médicales

Salek AATTAM

Tél : 02 32 33 85 22

salek.aattam@ch-eureseine.fr

Bureau des Affaires Médicales

Tél : 02 32 33 81 26

contact.dam@ch-eureseine.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CH Eure-Seine est le 3ème Centre Hospitalier des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime après le CHU de Rouen et le Groupe Hospitalier du Havre.

Implanté sur 2 sites, Evreux et Vernon, le CH Eure-Seine est l'Hôpital de référence du département et est le siège du SAMU 27. Il dessert un bassin de santé de 375 000 habitants. Le CH Eure Seine propose une offre de soin complète avec toutes les spécialités de médecine et de chirurgie.

Son plateau technique (IRM, scanner, blocs opératoires, stérilisation, réanimation, surveillance continue...) est complet et en constante évolution; ainsi, une 2ème IRM a été installée à Evreux en octobre 2015.

Le CH Eure Seine a développé des partenariats forts avec le CHU de Rouen notamment sur les filières de soins et la formation.

Le CHES constitue l'établissement support du GHT Eure Seine Pays d'Ouche, qui est lui-même constitué des établissements de Gisors, Verneuil-sur-Avre, Bernay, permettant de structurer l'offre de soins territoriale.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Centre Hospitalier Eure Seine est organisé en six pôles et un département de santé publique (la majorité des activités sont présentes sur les deux sites). La plupart des spécialités disposent d'unités d'hospitalisation (traditionnelle et ambulatoire) et de consultations :

- Le pôle Médecine

Le pôle de médecine regroupe toutes les activités de spécialités médicales et de consultation de l'établissement :

- Cardiologie et unité de soins intensifs de cardiologie,
- Hématologie,
- Médecine Interne, Dermatologie, Diabétologie, Rhumatologie,
- Pneumologie, Oncologie,
- Néphrologie et Hémodialyse,
- Neurologie,
- Hépatogastro-entérologie et unité de soins intensifs – hémorragies digestives, Addictologie,
- Douleurs et Soins Palliatifs.

- Le pôle Chirurgie

Le pôle de chirurgie regroupe les disciplines chirurgicales :

- Centre d'odontologie,
- Chirurgie générale, viscérale,
- Chirurgie cardio-thoracique,
- Chirurgie Orthopédique et Traumatologique,
- Spécialités Chirurgicales (ORL, Ophtalmologie, Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale),
- Chirurgie urologique.

- Le Pôle Femme-Mère-Enfant

Le pôle Femme-Mère-Enfant réalise près de 2 712 accouchements chaque année dont 2 050 à EVREUX et 662 à VERNON ; ce pôle comprend les services de :

- Gynécologie Obstétrique,
- Maternité,
- Pédiatrie - Néonatalogie.

- Le Pôle Médecine d'Urgence

Le pôle de médecine d'urgence dispose d'une dynamique ayant permis la mise en place de systèmes novateurs tels que la télé-expertise neuro-vasculaire permettant la fibrinolyse précoce, la télé-médecine, la re-certification des professionnels de santé, etc.

Le pôle de médecine d'urgence comprend

- Anesthésie,
- Réanimation Polyvalente, Unité de surveillance continue,
- Urgences (94 063 passages en 2022)
- SAMU SMUR,
- Antenne médico-judiciaire pour la prise en charge des victimes mineures.

- Le pôle Gériatrie

L'établissement dispose d'une filière gériatrique complète :

- Deux unités de Court Séjour Gériatrique (CSG),
- Une Unité de Soins de Suite et Réadaptation,
- Deux EHPAD,
- Un SSIAD,
- Equipe Mobile de Gériatrie
- Evaluation gériatrique (participation des internes en stage en gériatrie)
- Deux services d'accueil de jour,
- Des consultations mémoire gériatriques,
- Une offre de répit.

Le CHES est l'établissement siège de la coordination de la filière gériatrique sur le territoire.

- Le pôle Médico-Technique :
 - Pharmacie,
 - Laboratoires de biologie et d'anatomopathologie
 - Imagerie Médicale,
 - CLIN et Hygiène, Hémovigilance.
- Le département de Santé publique :
 - PASS
 - CLAT
 - CEGGID Labellisé
 - Vaccination
 - Vaccination internationale
 - Consultation VIH
 - Unité sanitaire en milieu pénitentiaire
 - CASEVA (Centre d'Accueil Spécialisé de l'Eure pour les Victimes d'Aggressions)

L'INTERNAT

Le Centre Hospitalier accueille entre 60 et 80 internes et faisant fonction d'internes chaque semestre.

Le site d'Evreux dispose d'une résidence des internes de 28 chambres. Deux grandes salles communes de 75m² sont à disposition. Chaque studio de 28m² est tout équipé, avec une télévision, un accès internet et une salle d'eau individuelle.

L'internat assure la représentation des internes auprès de différentes instances administratives (CME...). Il entretient également la convivialité entre les étudiants.

L'établissement organise également plusieurs sorties festives permettant de découvrir les environs du CH Eure Seine (initiation golf, club équestre, basket...)

LES TRANSPORTS

Les villes d'Evreux et de Vernon sont desservies par les trains provenant de Paris et Rouen. Plusieurs lignes de bus sont disponibles dans chacune des deux villes pour se déplacer.

Pour le site d'Evreux, c'est la ligne T1 qui dessert l'Hôpital et rejoint le centre ville.

Le site de Vernon quant à lui est situé en centre ville, à proximité de la gare.

L'ENVIRONNEMENT

Evreux et Vernon, au cœur de la Normandie, ont su conjuguer tradition et modernité, et allier le charme de la campagne à la qualité de la vie dans des villes moyennes.

Elles sont par ailleurs proches des grandes agglomérations (moins d'une heure de Paris et Rouen) et de la mer (une heure de Deauville).

Evreux compte plus de 50 000 habitants et offre un large panel d'activités culturelles comme sportives.





LE CH EURE SEINE EN CHIFFRES

- Nombre de lits et places : 936
- Passages aux urgences : 94 063
- Accouchements : 2 839
- Séances de Dialyse : 20 900
- Interventions aux blocs opératoires : 9 727
- Consultations externes : 154 950
- Séjours : 41 000



CENTRE HOSPITALIER DU PAYS DES HAUTES FALAISES DE FECAMP

100 avenue François Mitterrand
76 400 FECAMP

Tél standard : 02 35 10 90 00
Tél Direction : 02 35 10 90 89 /
02 35 10 90 81
Fax : 02 35 10 91 14
www.ch-fecamp.fr

Personnes référentes

Présidente de la CME

Docteur Corinne PERAY
Responsable médical service Urgences
- SMUR - UHPU
Tél. : 02 35 10 92 25
corinne.peray@ch-fecamp.fr

Vice Présidente de la CME

Docteur Marie Vinciane OLIVIER
Responsable Unité fonctionnelle
Service Soins de Suite et de
Réadaptation
Tél. : 02 35 10 91 81
vinciane-olivier@ch-fecamp.fr

Directeur Général

Richard LEFEVRE
Tél. : 02 35 10 90 84
richard.lefevre@ch-fecamp.fr

Référente des Internes

Docteur Manon PASCAL
manon.pascal@ch-fecamp.fr

Affaires Médicales

Hélène BARIL
Tél : 02 35 10 90 85
helene.baril@ch-fecamp.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier est situé sur les hauteurs de Fécamp. Le Centre Hospitalier et la Clinique de l'Abbaye (clinique chirurgicale privée) sont regroupés sur un même site et constitue l'Hôpital Clinique du Pays des Hautes Falaises. Ses locaux récents sont propices à une prise en charge de qualité.

Le Centre Hospitalier de Fécamp fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire dont l'établissement support est le Groupe Hospitalier du Havre.

Son activité médicale, soignante, administrative, technique et logistique est assurée par un peu plus de 950 personnes dont une soixantaine de médecins.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le CH de Fécamp est organisé en 3 pôles activités cliniques :

- Le pôle Médical Aigu et consultations comprend les Urgences, un SMUR, l'UHPU, l'UHCD, la médecine cardiologique, le Court Séjour Gériatrique, la médecine polyvalente,

les soins palliatifs, l'oncologie, le CSAPA, l'HAD. Y sont adossés la prise en charge douleur, le plan blanc, la nutrition, la diététique, les consultations spécialisées, l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) et l'Equipe Mobile de Gériatrie.

- Le pôle Femme Mère Enfant et Spécialités comprend la gynécologie obstétrique, la chirurgie gynécologique, l'anesthésie, le bloc opératoire, la pédiatrie, la surveillance continue, l'imagerie médicale, la pharmacie. Y sont adossés la brancardage, l'espace de deuil, le dépôt de sang, et l'hémovigilance.
- Le pôle Gériatrie comprend les soins de suite et réadaptation, l'USLD, l'EHPAD, le PASA, l'UHR, l'Accueil de jour et les consultations mémoire et rééducation.

L'INTERNAT

Le CH de Fécamp accueille chaque semestre des internes de Médecine Générale.

Les structures agréées pour recevoir les internes sont les urgences, la médecine polyvalente, le court séjour gériatrique, la cardiologie, le SSR, la pédiatrie et la maternité.

Le CH de Fécamp dispose d'un internat sous la forme d'une maison avec 6 chambres, 2 SDB, 2 WC, 1 grande salle à manger, 1 salon, 1 cuisine aménagée, 1 garage et 1 jardin. La maison est équipée d'une connexion internet avec wifi.

Une ligne de bus se situe à proximité de la maison permettant de rejoindre directement l'établissement.

LES TRANSPORTS

Situé à 1h de Rouen, le CH de Fécamp est accessible par le train (liaison gare – hôpital par ligne de bus). Les horaires permettent un A/R quotidien.

Les trajets en voiture sont également possibles. Vous disposerez sur place du parking réservé au personnel du CH de Fécamp. Favorisez le covoiturage.



L'ENVIRONNEMENT

Fécamp, station balnéaire, ville d'art et d'histoire, vous offre toutes les possibilités pour nourrir vos neurones, profiter du bon air, vous détendre, vous faire plaisir, vous amuser et bouger. De son bord de mer à son musée des Pêcheries, en passant par sa voie verte, sa piscine, son cinéma, vous pourrez profiter des bars et des restaurants, aller d'arbre en arbre au Woody Park ou vous laisser porter par les flots.

LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

Depuis le 31 mai 2023, le CH de Fécamp a lancé la mise en œuvre de la dynamique «Lieu de Santé Sans Tabac» afin d'offrir un environnement sain et une aide au sevrage ou à la réduction tabagique à ses patients ainsi qu'à ses agents.

LE CH DE FÉCAMP EN CHIFFRES

- 69 médecins et 14 internes
- 910 non médicaux
- 127 lits et places MCO
- 30 places d'HAD
- 60 lits de SSR
- 40 lits d'USLD / 300 lits d'EHPAD

TOTAL GENERAL : 523 lits - 46 places
Chiffres clés : www.ch-fecamp.fr



CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE DE PONT-AUDEMER

64 Route de Lisieux
27500 Pont-Audemer

Tél : 02 32 41 64 64
Fax : 02 32 41 64 65
direction@ch-pont-audemer.fr
www.ch-pont-audemer.fr/

Personnes référentes

Directeur de site

Nicolas VILAIN
Tél : 02 32 41 64 56
direction@ch-pont-audemer.fr

Direction des Ressources Humaines

Madame DESTIN
Attachée d'Administration
Tél : 02 32 41 64 62
valerie.destin@ch-pont-audemer.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier de la Risle de Pont-Audemer en Haute-Normandie se trouve à proximité de Caen, Deauville, Rouen et le Havre par autoroute.

Le CH de la Risle propose

- une médecine de proximité avec toutes les spécialités sur site (médecine, SSR, gériatrie...)
- un plateau technique de qualité : échographes, endoscopies digestives, imagerie et scanner, urgences et SMUR
- un plateau de consultations avancées diversifiées : gastro-entérologie, orthopédie, ophtalmologie, addictologie, rhumatologie, endocrino-diabétologie, cardiologie, ORL, chirurgie pédiatrique, néphrologie, urologie, chirurgie viscérale et digestive, gynécologie...





L'ORGANISATION DES PÔLES

1. Pôle Santé-Prévention comprend les Urgences/SMUR/UHCD, Médecine Polyvalente, Service de Soins et de Réadaptation (SSR), Unité de Soins Palliatifs (USP), Education Thérapeutique, Permanence d'Accès à la Sécurité des Soins (PASS), Centre de Prévention Santé (CPS), Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Planning Familial, l'Imagerie Médicale, la Pharmacie, la Biologie/Hygiène, le Centre Périnatal de Proximité (CPP), Consultations Externes, Explorations fonctionnelles et secteur interventionnel, Centre de Planification et d'Education Familiale, Service Social

2. Pôle Filière gériatrique comprend l'EHPAD, l'USLD, le SSIAD, la consultation mémoire et l'accueil de jour, le Cantou, le SSR Gériatrique, l'équipe de Rééducation / Brancardage

L'INTERNAT

Le CH de la Risle peut offrir la possibilité d'être hébergé la nuit et de se restaurer au self de l'hôpital.

Possibilité d'effectuer des gardes aux urgences avec Séniors (smur et/ou urgences).

LES TRANSPORTS

Pont-Audemer est à 45mn de Rouen et du Havre par l'autoroute.

LE CENTRE HOSPITALIER DE PONT-AUDEMER EN CHIFFRES

Le Centre Hospitalier de la Risle est l'établissement public de santé de proximité du bassin de Pont-Audemer, dans l'Eure, qui rassemble environ 55 000 habitants.

L'établissement, membre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de l'Estuaire de la Seine propose une offre complète de prise en charge de proximité, du court séjour à l'hébergement des personnes âgées dépendantes.

Il dispose de :

- Un service d'accueil des urgences, un SMUR et une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) de 7 lits
- Un secteur de court séjour de médecine polyvalent de 36 lits incluant une unité de soins palliatifs de 5 lits
- Un Hôpital de Jour polyvalent de 5 places
- Un service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de 40 lits dont 20 lits de SSR gériatrique
- Une offre d'hébergement comprenant un EHPAD («Les Quatre Saisons» de 143 places, d'une Unité de Soins de Longue Durée (USLD) de 37 places et un accueil de jour de 12 places
- Un service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 66 places
- Un service d'Hospitalisation à domicile (HAD) de 30 places
- 19 ETP de praticiens et de nombreux paramédicaux



CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

4, Rue Paul Eluard
BP 45
76301 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tél : 02 32 95 12 34
Fax : 02 32 95 11 50
www.ch-lerouvray.fr

Personnes référentes

Direction Générale

Vincent THOMAS, Directeur

Président de la CME

M. le Dr Gaël FOULDRIN

Pôle Enfants et adolescents : dont un service hospitalo-universitaire

Mme le Pr Priscille GERARDIN

Psychiatrie Générale :

- Pôle Psychiatrie adulte des Deux
Rives : dont un service hospitalo-
universitaire

M. le Pr Olivier GUILLIN

-Pôle Psychiatrie adulte Seine Caux
Bray :

M. le Dr Jean-Michel PASQUIER

Direction des Affaires Médicales

Monsieur Jacques BERARD

Tél : 02 32 95 10 02

jacques.berard@ch-lerouvray.fr

Bureau des Affaires Médicales

dam@ch-lerouvray.fr

Adjoint des Cadres Hospitaliers

Parelle DELAVAL

Tél : 02 32 95 10 38

parelle.delaval@ch-lerouvray.fr

Kathleen BOSTEL

Tél : 02 32 95 10 57

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Situé dans l'agglomération de Rouen, le Centre Hospitalier du Rouvray, Etablissement Public de Santé, est la référence régionale dans la lutte contre les maladies mentales. Sa file active le classe au troisième rang national.

Il met en œuvre, dans le cadre du dispositif de soins en santé mentale, des actions dans le domaine de la prévention, du diagnostic, du soin et de la réadaptation et réinsertion sociale. Pour cela, il est signataire de conventions avec des partenaires tels que le CHU de Rouen, des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et autres institutions médico-sociales.

Il se compose de 10 secteurs de psychiatrie adulte dont l'un a une valence universitaire, de 3 inter-secteurs de pédopsychiatrie et d'un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

La population accueillie habite le Grand Rouen, le Pays de Caux et le Pays de Bray, soit un bassin de 730 000 habitants (57% de la population de la Seine Maritime et 40% de la population des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime).

Sont concernés 570 000 adultes et 160 000 enfants et adolescents ainsi que les personnes détenues à la Maison d'Arrêt de Rouen et au Centre de Détention de Val-de-Reuil.

L'ORGANISATION DES PÔLES

L'établissement dispose d'un panel de structures vous permettant d'acquérir les compétences pour exercer une Psychiatrie diversifiée.

Quelques exemples :

- Unité Régionale d'Hospitalisation pour Enfants et Adolescents,
- Maison des Adolescents
- Centre d'Entretien et de Thérapie Familiale
- Unité pour Malades Difficiles,
- Unité pour la prise en charge des Addictions
- Groupe PROFAMILLE
- Centre de Ressources pour l'Autisme de Haute-Normandie,
- Service de soins psychiatriques pour personnes âgées
- Département d'Information et de Recherche
- Unité d'hospitalisation pour les détenus
- Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
- Centre de Ressources pour les Auteurs de Violences Sexuelles

Certaines structures, dépendantes de l'établissement, sont implantées au CHU de Rouen – hôpitaux de Rouen telles que l'Unité Colonna ou la psychiatrie de liaison.

Pour plus d'informations
www.associationscientifiquedurouvray.fr

VOTRE FORMATION

L'enseignement de la spécialité est donné au « lit du malade » et lors de séminaires qui sont majoritairement assurés par les médecins de l'établissement.

Les agréments accordés par l'ARS pour la validation du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Psychiatrie et du Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire de Pédopsychiatrie vous permettent, si vous le souhaitez de réaliser la majeure partie de votre internat au sein de l'établissement.

De plus, l'établissement s'est engagé dans la politique régionale relative au post-internat par l'accueil d'Assistants Spécialistes Régionaux (ASR).



L'INTERNAT

Un logement (commun ou individuel) peut être mis à la disposition des internes selon les paces disponibles.

Vous trouverez les conditions d'obtention dans notre livret d'accueil via le lien http://www.ch-lerouvray.fr/Professionnel/Livret_accueil.pdf

Pour le repas du midi, un bâtiment est réservé aux médecins et internes. L'établissement dispose également d'un self pour l'ensemble des personnels.

LES TRANSPORTS

Le site principal du Centre Hospitalier du Rouvray, dédié à l'hospitalisation à temps plein, s'étend sur 80 hectares et est situé sur les communes de Sotteville-lès-Rouen et Saint Etienne du Rouvray.

Il est à 15 minutes du centre ville de Rouen en voiture, est desservi par les transports en commun métro et bus, et dispose dans son enceinte de parkings gratuits.

L'ENVIRONNEMENT

La proximité du Centre Hospitalier avec le centre ville de Rouen, ville labellisée « Villes et Pays d'Arts et d'Histoire », vous permettra de découvrir un patrimoine régional diversifié mis en valeur, notamment, par les impressionnistes.

En 45 minutes, vous pourrez vous évader, au bord de la mer, à Dieppe et en 90 minutes, à Paris ou à Caen.

LA VIE SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les personnels ont à leur disposition :

- une crèche (familiale ou collective)
- une bibliothèque
- documentation spécialisée en Psychiatrie
- une Amicale du Personnel (APHR)
- une mutuelle propre à l'établissement

[Téléchargez le livret d'accueil.](#)

LE CH DU ROUVRAY EN CHIFFRES (AU 31/12/2020)

- 2 143 professionnels
- 3 Pôles
- 937 lits et places
- 1 Institut de formation en soins infirmiers
- 35 000 patients pris en charge chaque année
- 2 Services hospitalo-universitaires
- 285 000 actes réalisés
- 1 Unité de recherche
- 2^{ème} file active des établissements spécialisés en psychiatrie au niveau national



PÔLE	SERVICE	Activités
Psychiatrie Enfants et Adolescents Chef de Pôle : Pr Priscille GERARDIN	Service clinique 76 I 01 - Ouest	CATTP / CMP / HJ
	Service clinique 76 I 02 - Est	HJ / CMP / Liaison / Pouponnière
	Service Adolescents	CATTP / CS / Equipe Mobile / Hospitalisation / Maison de l'adolescent / Accompagnement scolaire / Séjours thérapeutiques
	Centre d'entretien et de thérapie familiale	
	Fédération Hospitalo-Universitaire Psychiatrie Enfants et Adolescents	Liaison CHU / Périnatalité / Maison de l'adolescent / Unité mobile
	Fédération Psychiatrique Enfants et Adolescents	CATTP Unité Mobile Pour Adolescent en service Adulte
	Psychiatrie infanto-juvenile (Hospitalisation)	URHEA (CS, hospitalisations)
	Unité polaire Enfants et Adolescents	CMP / CATTP
Psychiatrie Générale Des deux rives Chef de Pôle : Pr Olivier GUILLIN	Service clinique 76 G 03 - Hospitalo Universitaire	Accueil familial / CATTP / CMP / CS / Hospitalisation (dt HJ) Colonna, START, Unacor, Vigilans, Psychoses résistantes Electroconvulsivothérapie / Electro-encephalographie
	Service clinique 76 G 04	Accueil familial / CATTP / CMP / CS / Hospitalisation (dt HJ)
	Service clinique 76 G 05	Accueil familial / CATTP / CMP / CS / Hospitalisation (dt HJ)
	Service clinique 76 G 08	Accueil familial / CATTP / CMP / CS / Hospitalisation (dt HJ) CS hypnose thérapeutique
	Service clinique 76 G 09	
	Centre de Ressources sur l'Autisme	
	Centre Support Normandie Réhabilitation	
	Département information et recherche	
	Médecine Polyvalente et consultations spécifiques	
	Psychiatrie intersectorielle	CMP / CATTP / CS / HJ
	Service psychiatrie de la personne âgée	CMP / CATTP / CS / HJ / Liaison / Unité Mobile
	Service psychiatrie ambulatoire et réhabilitation	CMP / CATTP / CS / HJ / Unité Mobile
	Service de l'information médicale	
	Soins non programmés	CASP / Suicidologie / CS Urgences CHU / CR2NPS
Unité pour Malades Difficiles		
Psychiatrie Générale Rouen Seine Caux Bray Chef de Pôle : Dr Jean-Michel PASQUIER	Service clinique 76 G 01	Accueil familial / CMP / CATTP / CS / Hospitalisation (dt HJ) / Séjours thérapeutiques
	Service clinique 76 G 02	Accueil familial / CMP / CATTP / CS / Hospitalisation (dt HJ) / Séjours thérapeutiques
	Service clinique 76 G 06	Accueil familial / CMP / CATTP / CS / Hospitalisation (dt HJ) / Séjours thérapeutiques
	Service clinique 76 G 07	Accueil familial / CMP / CATTP / CS / Hospitalisation (dt HJ) / Séjours thérapeutiques
	Service clinique 76 G 10	Accueil familial / CMP / CATTP / CS / Hospitalisation (dt HJ) / Séjours thérapeutiques
	Addictions	CS / Hospitalisation / Education thérapeutique / Unité Mobile / Médiations
	Centre de Soins et d'accompagnement, prévention, Addictologie	CSAPA Rouen et Val de Reuil
	Dispositif Soins Spécifiques Psychiatriques	CRIAVS, Maisons d'arrêt, Violences sexuelles Hospitalisation adultes et Adolescents
	Réhabilitation, logement, préparation à la sortie	Education thérapeutique / Equipes Mobiles (Handicap, logement) / HJ / Préparation sortie
	Pharmacie	

1 rue de Germont
76 031 Rouen Cedex 1
Tél : 02 32 88 89 90
Fax : 02 32 88 87 86
www.chu-rouen.fr

Retrouvez le CHU de Rouen sur :



Direction de l'établissement

Directrice générale :
Véronique DESJARDINS

Président de la CME

Pr Pierre MICHEL

Direction des Affaires Médicales

Cour d'honneur – porte 6
Hôpital Charles-Nicolle
du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h

Directeur des Affaires Médicales

Vincent MANGOT
Tél : 02 32 88 13 03
vincent.mangot@chu-rouen.fr

Responsable Carrière et Paie

Mohamed DJOUBRI
Tél : 02 32 88 02 14
mohamed.djoubri@chu-rouen.fr

Contrôleur de gestion

Magalie DUVAL
Tél : 02 32 88 14 08
magalie.duval@chu-rouen.fr

Responsable budgétaire et financier

Valérie LABIGNE
Tél : 02 32 88 63 46
valerie.labigne@chu-rouen.fr

Gestion RH

Isabelle CLATOT
Tél : 02 32 88 03 98
isabelle.clatot@chu-rouen.fr

Manon LEMOINE
Tél : 02 32 88 02 19
manon.lemoine@chu-rouen.fr

Lucy SOPPO-KINGUE
Tél : 02 32 88 80 06
lucy.soppo-kingue@chu-rouen.fr

Gestion de la paie et des gardes et astreintes (répartition des dossiers par ordre alphabétique du nom)

Julie BROHEE (de A à CLZ)
Tél : 02 32 88 02 16
julie.brohee@chu-rouen.fr

Nawal DJEBOURI (de CM à GERA)
Tél : 02 32 88 02 15
nawal.djebouri@chu-rouen.fr

Laetitia CARVALHO
(de GERB à LEG)
Tél : 02 32 88 02 17
laetitia.carvalho@chu-rouen.fr

Hayat AFTISSE (de LEH à POH)
Tél : 02 32 88 02 18
hayat.aftisse@chu-rouen.fr

Nathalie JOLIVET (de POI à Z)
Tél : 02 32 88 86 22
nathalie.jolivet@chu-rouen.fr

Assistant en gestion des Ressources Humaines

Gulay BOZDOGAN
Tél : 02 32 88 84 60
gulay.bozdogan@chu-rouen.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CHU de Rouen se situe parmi les 10 premiers de France en nombre de lits de court séjour. Il est le premier employeur régional (10 285 employés en 2022). Il accueille, au titre de ses missions de formation, 861 internes et 892 étudiants en médecine.

Le CHU de Rouen joue un rôle majeur dans l'animation du réseau régional de soins hospitaliers et dispose d'un plateau technique de haut niveau :

- 2 robots chirurgicaux de dernière génération et 26 salles d'opération sont regroupées au sein du nouveau bâtiment Robec
- 5 scanners (dont 1 partagé avec le privé)
- 4 IRM (dont 1 IRM 3T et 1 en coopération avec le CLCC Becquerel)
- 14 laboratoires

Le CHU de Rouen est un lieu d'innovations médicales et d'innovations thérapeutiques qui contribuent à en faire une référence régionale, nationale et internationale en matière de soins, de formation et de recherche.

Le CHU est Etablissement de santé de référence (ESR) dans la Zone Ouest. Tout interne doit connaître son rôle et ses missions dans son service en cas de Plan blanc.

Pour plus de précisions, contactez la Direction de la Sécurité et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (DS-SSE).

> Pour en savoir plus : www.chu-rouen.fr

En tant qu'acteur majeur de la santé en Normandie. Le CHU de Rouen fait partie du Campus Rouen Normandie Santé (www.campus-sante-rouen.fr)

L'ORGANISATION DES SOINS

Le CHU de Rouen est organisé en 13 pôles. Cette configuration, qui permet d'associer médecins, soignants et gestionnaires, a pour but de favoriser une meilleure organisation

interne de l'hôpital, une prise en charge mieux coordonnées des patients, une efficacité dans la gestion des ressources humaines et matérielles et un partage des moyens techniques.

LA FORMATION

L'Espace Régional de Formation des Professions de Santé du CHU de Rouen, construit à proximité immédiate de l'UFR Santé, regroupe 13 écoles et instituts de formation, soit près de 1 548 étudiants. Cette proximité renforce les liens entre les professions de santé médicales et paramédicales dont les diplômés relèvent du cursus LMD. La formation médicale se fait par convention avec l'UFR Santé.

LE MEDICAL TRAINING CENTER

« Jamais la première fois sur le patient », tel est le leitmotiv du Medical Training Center (MTC) du CHU de Rouen, un centre d'entraînement à la simulation, innovant et unique en France ! Situé au sein du campus hospitalo-universitaire de Rouen et du technopole « Rouen Innovation Santé », le MTC est une structure à rayonnement international dont l'activité s'organise en deux grands volets : Un plateau de simulation pour la FORMATION initiale et continue (formations à la fois procédurales et comportementales) et un plateau technique pour développer l'INNOVATION et la RECHERCHE (nombreux simulateurs, haute et basse fidélité, blocs opératoires complets).

Ce bâtiment de 3000 m² dont l'architecture offre des pièces dédiées à chaque spécialité vous est dédié.

N'hésitez pas à contacter son équipe pour vous faire accompagner dans vos projets !
www.mtc-rouen.com

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

La recherche et l'innovation font partie des missions principales du CHU de Rouen. Elles sont essentielles pour assurer aux patients de l'établissement une médecine de qualité intégrant les connaissances les plus récentes.

Trois Fédérations hospitalières Universitaires (2015), un programme de Recherche hospitalo-universitaire (RHU) en cardiologie dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) de 2016 et 3 projets européens dans lesquels l'établissement est engagé, illustrent la force des équipes de recherche du CHU. Ces dernières travaillent en lien avec les équipes labellisées INSERM regroupées au sein de l'Institut de recherche et d'innovation biomédicale (IRIB), et participent à de nombreux appels à projets de la DGOS, de la Région, de l'ANR, et de l'INCa.

Créée en 2018 la Maison de la recherche clinique facilite le parcours du jeune chercheur et regroupe toutes les compétences permettant de mener à bien un projet de recherche (méthodologistes, biostatisticiens, datamanageurs, chefs de projets, attachés de recherche clinique, chargé de valorisation notamment).

La maison de la recherche organise régulièrement des rencontres avec les jeunes chercheurs pour les sensibiliser à la recherche.

La Maison de la recherche clinique

Direction de la recherche clinique et de l'innovation

David MALLET - Directeur - 02 32 88 82 65
david.mallet@chu-rouen.fr

Nathalie TURBET-DELOF - Adjointe au directeur
02 32 88 86 05
nathalie.turbet-delof@chu-rouen.fr

Pour toute demande :
Julien BLOT - 02 32 88 82 65
julien.blot@chu-rouen.fr

Ali BOUNACER – 02 32 88 57 62
ali.bounacer@chu-rouen.fr

Secrétariat : Nathalie CLEMENT -
02 32 88 82 65 - nathalie.clement@chu-rouen.fr

Unité de biostatistique :
Professeur Jacques BENICHOU
Chef de service - 02 32 88 83 84
jacques.benichou@chu-rouen.fr
Secrétariat : Sandrine VOURIOT

02 32 88 57 27
sandrine.vouriot@chu-rouen.fr

CIC-CRB

Professeur Anne-Marie LEROI - Chef de service
02 32 88 88 62
anne-marie.leroi@chu-rouen.fr

Secrétariat : Maud NICOLAI - 02 32 88 88 62
maud.nicolai@chu-rouen.fr

L'INTERNAT

L'internat assure la représentation des internes auprès de différentes instances administratives telles que :

- la CME (Commission médicale d'établissement)
- l'ISNI (Intersyndicale Nationale des Internes)
- le Conseil de Gestion de la Faculté de Médecine
- la Commission des Inter-CHU
- la Commission CESP (Contrat d'Engagement de Service Public)
- la Commission d'attribution des postes.

Nathalie DI MARCO, y assure une permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h, (1^{er} étage de l'internat de l'hôpital Charles-Nicolle) pour répondre à toutes questions.
Poste 63467
02 35 15 15 09
internatderouen@gmail.com
www.internes-rouen.com



Le CHU de Rouen mène une politique favorisant l'utilisation de modes de transport doux.

HÔPITAL CHARLES-NICOLLE

→ Accès bus/Téor

- Téor : T1 – T2 – T3– T4
arrêt «CHU Charles Nicolle »
- Bus 5, 11, 13, 20 - arrêts «Becquerel»
ou «Fac de médecine»

→ Accès Train

Toutes les gares en directions d'Amiens, Dieppe, Le Havre, Lisieux, Paris

→ Accès métro

Arrêt «Théâtre des Arts» et prendre ensuite T1, T2 ou T3

→ Accès Vélos

Stations «CHU Gambetta» et «CHU Germont»

HÔPITAL DE BOIS-GUILLAUME

→ Accès bus

Lignes F1 et 40 – arrêt «CHU-Site de Bois-Guillaume»

→ Accès Train

Depuis la gare de Rouen : prendre le métro direction «Boulingrin» jusqu'à l'arrêt «Beauvoisine»

Puis prendre le bus : ligne F1 – arrêt « CHU-Site de Bois-Guillaume »

> Pour les autres sites, consultez : www.chu-rouen.fr

LA METROPOLE

Rouen n'est pas seulement la « Ville aux cents clochers ». Si son patrimoine est important, son histoire est aussi riche et passionnante. Une vie à découvrir lors d'une promenade dans les jardins et les parcs, lors d'une visite dans les musées rouennais ou au rythme des animations festives et commerciales.



LE CHU EN CHIFFRES (2022)

Le CHU, 1er employeur de la région avec 10 285 personnes :

2 725 personnels médicaux dont 896 praticiens (623 ETP) et 861 internes

Lits et places

- 2 425 lits et places dont 256 places d'hospitalisation de jour (hors prestations à domicile et dialyses)

Répartition par discipline

- 1 032 lits et places de médecine
- 543 lits et places de chirurgie
- 295 lits et places de SSR
- 305 lits et places de USLD
- 149 lits et places d'EHPAD
- 91 lits et places de gynécologie obstétrique
- 10 lits de psychiatrie (pédopsychiatrie)

Activité médecine chirurgie obstétrique (MCO)

- 160 000 hospitalisations dont 93 000 séjours ambulatoires (séances incluses)
- durée moyenne de séjour : 6 jours

Principales activités

- 390 000 consultations
- 13 500 dialyses chroniques
- 324 greffes de cornées
- 88 transplantations rénales
- 2 781 naissances
- 433 fécondations in vitro
- 160 500 passages aux urgences
- 12 500 chimiothérapies liées à une tumeur
- 24 greffes de moelle pédiatrique

2 place Saint-Hilaire
76 044 Rouen Cedex

Tél : 02 35 08 66 00

Fax : 02 35 08 66 97

www.clinique-sainthilaire.fr

Personnes référentes

Dr Matthieu GODIN, cardiologue,
Maître de stage

M. Mathias MARTIN
Président Directeur général

Dr Samir AOUIDIDI
Président de la C.M.E.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La clinique Saint-Hilaire regroupe sur son site une activité de chirurgie et de médecine pour un total de 208 lits et places, ainsi qu'une activité de soins de suite et de réadaptation à orientation cardiologique (20 lits et 30 places).

L'établissement poursuit une politique de modernisation de développement qui se traduit par la rénovation de l'ensemble des secteurs d'hospitalisation. Les derniers travaux réalisés ont permis d'ouvrir en 2020 une unité de soins non programmés et un service de médecine polyvalente.

Les activités sont regroupées autour de 3 Pôles :

1 - Pôle médico chirurgical en lien avec une équipe de 10 anesthésistes

- Chirurgie digestive et viscérale (avec une autorisation de chirurgie digestive carcinologique)
- Chirurgie de l'obésité avec prise en charge multidisciplinaire en pré et post opératoire, groupes de parole
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie du rachis
- Gastro-entérologie (dont cathétérisme rétrograde des voies biliaires et pancréatiques en urgence)
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie ORL et chirurgie thyroïdienne (avec une autorisation de chirurgie carcinologique)
- Chirurgie ophtalmologique y compris chirurgie de la rétine et chirurgie réfractive
- Chirurgie plastique esthétique et reconstructrice
- Chirurgie Maxillo faciale et stomatologique
- Chirurgie urologique

Afin de faciliter les parcours de soins, la clinique Saint-Hilaire assure également les spécialités dans les domaines suivants : dermatologie, diabétologie/endocrinologie, neurologie, pneumologie, rhumatologie, exploration urodynamique, pelvi-périnéologie, nutrition, douleurs chroniques, angiologie/phlébologie/échodoppler, médecine vasculaire, cardiologie pédiatrique et foetale, pneumo-pédiatrie, neurologie.

2 – Pôle cardio-vasculaire comporte

La clinique Saint-Hilaire est Centre de recours en cardiologie avec le CHU pour le territoire de santé Rouen / Elbeuf et accueille les urgences cardiologiques 24h/24 et 7 jours/7 Elle a obtenu la reconnaissance pour une unité de 18 lits de soins intensifs.

Elle est autorisée pour les activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie (4 cardiologues interventionnels) et réalise environ 1800 angioplasties par an).

La clinique Saint-Hilaire assure également l'activité de rythmologie (3 rythmologues) dont la pose de défibrillateurs implantables et l'ablation complexe de flutter.

Une convention a été signée entre la clinique et le CHU pour la pose de bioprothèses valvulaires aortiques par voie artérielle transcutanée ou par voie transapicale.

La clinique Saint-Hilaire propose également une activité de Soins de Suite et de Réadaptation Cardiaque (20 lits, 30 places). Une collaboration étroite entre le service de chirurgie cardiaque et le service de réadaptation cardiaque permet une fluidité particulièrement utile avec une prise en charge très rapide des patients dans la clinique après intervention.

3 – Pôle de médecine

- Médecine oncologique

En partenariat avec le Centre Frédéric Joliot (centre de radiothérapie) et le centre d'imagerie médicale, la clinique Saint-Hilaire offre une prise en charge globale de cancérologie.

- diagnostic,
- chirurgie selon autorisation (digestive et ORL),
- chimiothérapie (25 places) sous la responsabilité médicale d'un médecin oncologue et en collaboration avec le centre Frédéric Joliot,
- médecine (20 lits dont 5 lits de soins palliatifs),
- soins de support.

La clinique collabore avec d'autres établissements de santé.

Elle adhère au réseau de Cancérologie et 3C du Territoire Rouen/Elbeuf.

Les conditions transversales de qualité (selon les recommandations de l'INCA) constituent les piliers de la prise en charge personnalisée de chaque patient.

- Médecine oncologique

Le service de médecine interne de 22 lits est sous la responsabilité médicale de 3 médecins internistes. Il facilite le parcours de soins des patients nécessitant une prise en charge médicale avec une admission directe gérée entre le médecin adresseur (médecin traitant, SAMU, CHU, autre établissement de santé ...) et le médecin du service.

4 – Le plateau technique comporte

13 salles d'interventions dont 2 salles de cardiologie interventionnelle
1 service d'imagerie médicale indépendant mais implanté sur le site avec scanner de dernière génération et 1 IRM doté d'un logiciel pour la cardiologie.

ACTIVITÉS EN DÉVELOPPEMENT

La clinique a ouvert récemment un service de 14 lits de médecine polyvalente ainsi qu'une unité de soins non programmés.

ENVIRONNEMENT

La Clinique Saint-Hilaire bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de Rouen et à proximité immédiate du CHU. Elle est accessible par les transports en commun (3 lignes TEOR), à 10 mn de la gare.

L'ACCUEIL DE L'INTERNE

Il se fait par convention avec le CHU par conséquent, du même niveau de rémunération.

BP 24
76 083 Le Havre Cedex

Tél : 02 32 73 32 32

Fax : 02 32 73 38 90

www.ch-havre.fr

Personnes référentes

Léna GAZAIX

Directrice des Affaires médicales et
de la Recherche clinique

lena.gazaix@ch-havre.fr

Tél : 02 32 73 28 80

Référent médical

Mathilde COLAS

mathilde.colas@ch-havre.fr

Gestionnaire

Isabelle DUBOIS

Direction des Affaires Médicales

Tél : 02 32 73 30 72

isabelle.dubois@ch-havre.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Groupe Hospitalier du Havre est l'Hôpital support du Groupement Hospitalier du Territoire de l'Estuaire de la Seine.

Il rassemble 7 sites répartis en centre ville et en périphérie havraise.

L'établissement intègre l'ensemble des disciplines dans le champ de la médecine - chirurgie - obstétrique (à l'exception de la chirurgie cardiaque, de la neurochirurgie et

de la radiothérapie). Il comprend également de la psychiatrie (enfants et adultes) et de la gériatrie.

Trois services sont universitaires, avec deux PU-PH à temps plein sur les services de Pneumologie et de Pédopsychiatrie et un MCU-PH Chef de service d'Oncologie ; trois PU-PH rouennais sont également Chefs des services d'Anatomopathologie, d'Anesthésie, et d'Ophthalmologie.

Il dispose d'un plateau technique de pointe comprenant :

- Un laboratoire de biologie avec plusieurs pôles d'expertise offrant un potentiel d'analyses très complet : biochimie, hématologie, microbiologie, anatomie et cytologie pathologiques, pharmacotoxicologie, hygiène hospitalière, auto-immunité et biologie de la reproduction.
- Un panorama très large de techniques proposées en matière d'imagerie médicale : 37 appareils d'échographie, 2 IRM, 3 scanners multi-coupes, 1 salle d'angiographie numérisée, 1 salle de coronarographie, 1 salle de radiologie interventionnelle, 8 installations de radiologie conventionnelle, en scintigraphie : 1 gamma-caméra, 1 TEP-SCANNER exploité dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire avec le Centre Henri Becquerel.
- Un parc complet d'équipements dont : une plateforme de blocs opératoires pluridisciplinaires composée de 12 salles d'intervention (adultes et enfants). Des services de



réanimation et de soins intensifs : réanimation médicochirurgicale, réanimation néonatale, soins intensifs de néonatalogie, soins continus pédiatriques, services de soins intensifs de cardiologie, neurologie et gastro-entérologie. Des unités d'explorations fonctionnelles pour toutes les spécialités médicales : fibroscopie, épreuve d'effort, électroencéphalogramme, audiométrie, holter, analyse du sommeil et écho-endoscopie. Des équipements et unités de suppléance fonctionnelle : un centre lourd de dialyse, une activité d'implantation de pacemakers et une dialyse médicalisée. Un plateau polyvalent de rééducation fonctionnelle.

Il dispose également :

- D'une aide médicale urgente (SAMU-SMUR) et de quatre services d'urgences spécialisés : urgences adultes, urgences enfants, urgences psychiatriques, urgences gynécologiques et obstétricales.
- D'un Pavillon Femme Mère Enfant avec une maternité de niveau 3, un Centre d'Assistance Médicale à la Procréation, une unité de génétique médicale ainsi que toutes les composantes de la pédiatrie médico-chirurgicale.
- D'une filière complète de prise en charge de la maladie d'Alzheimer.
- D'une prise en charge des soins aux détenus et d'une coordination médico-légale.
- D'un centre d'enseignement et de soins dentaires géré dans le cadre d'une convention avec l'université d'Odontologie de Lille.

Le Groupe Hospitalier du Havre est inscrit dans une recherche de qualité constante avec plusieurs services certifiés aux normes internationales ISO 9001 dont le secteur Bloc opératoire - Anesthésie, le centre d'Assistance Médicale à la Procréation, la Coordination des prélèvements d'organes et de tissus, le service Stérilisation, le service de l'Ingénierie Biomédicale, la Direction des Travaux et du Patrimoine et la cellule « Marchés Publics ».

Le GHH est classé, en 2017, parmi les 50 meilleurs hôpitaux français pour la chirurgie du canal carpien, la pédiatrie, la rhumatologie, la pneumologie, la diabétologie et la chirurgie dentaire.

Source : Le palmarès des hôpitaux et cliniques du journal « Le Point » - août 2017.

Le GHH est en direction commune avec le Centre Hospitalier de la Risle à Pont-Audemer et l'EHPAD de Beuzeville depuis le 1er janvier 2015.

À travers la création du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine, il mène plusieurs projets en lien avec ses partenaires : les Centres Hospitaliers de Pont-Audemer, de Fécamp, de Bolbec-Lillebonne et de Saint-Romain-de-Colbosc ainsi que l'EHPAD de Beuzeville.

Un projet médico-soignant partagé sur le territoire est à ce titre en cours de mise en œuvre concernant les parcours de soins des patients afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une offre de proximité mais également d'une offre de référence et de recours.

Le GHH entretient également des partenariats forts avec le CHU de Rouen, à travers des actions de coopération sur les filières de soins, la recherche, la démographie médicale...

Il mène une politique d'accueil en faveur des étudiants hospitaliers, des internes de médecine générale et de spécialités, et également en faveur du post-internat.

Il est structuré en 9 pôles apportant une grande visibilité à l'organisation médicale et au parcours des patients au sein de l'établissement.

UNE OFFRE COMPLÈTE DE SOINS EN 9 PÔLES

Pôle médico - technique 1

Imagerie, Laboratoire, Pharmacie – Stérilisation.

Pôle médico - technique 2

Anesthésie, Bloc opératoire, Réanimation polyvalente, Hémovigilance, Coordination de prélèvements d'organes, Unité de chirurgie ambulatoire.

Pôle de Médecine aiguë et ouverture sur la ville

SAMU-SMUR, Urgences adultes, centrale de prélèvements, Médecine aiguë et post-urgences, Gériatrie aiguë- Court séjour gériatrique, Unité de Soins Longue Durée,...

Pôle médicochirurgical adulte à orientation cancérologique.

Chirurgie digestive et générale, urologie, Chirurgie thoracique, ORL, Stomatologie – Chirurgie maxillo-faciale, Gastroentérologie, Pneumologie, Médecine palliative, Centre d'enseignement et de soins dentaires,...

Pôle médicochirurgical adulte à orientation vasculaire.

Consultation mémoire, Soins de suite et de réadaptation gériatriques.

Cardiologie, Diabétologie-Endocrinologie, Néphrologie, Dialyse, Neurologie, Ophtalmologie, Soins de Suite et de Réadaptation gériatriques...

Pôle médicochirurgical adulte à orientation locomotrice.



Chirurgie Orthopédique et traumatologique, Dermatologie, Médecine interne, Médecine physique et Réadaptation, Rhumatologie,...

Pôle médicochirurgical pédiatrique

Urgences pédiatriques, Chirurgie pédiatrique, Médecine néonatale, Pédiatrie médicale, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce,...

Pôle de gynécologie-obstétrique

Urgences gynécologiques, Maternité, Chirurgie gynécologique, Assistance Médicale à la Procréation, Diagnostic anténatal,...

Pôle de psychiatrie

Urgences Psychiatriques, Psychiatrie adulte, Psychiatrie enfant et adolescents, Addictologie, Equipes mobiles, Unité de consultations et de soins ambulatoires aux détenus...

L'INTERNAT

Le Groupe Hospitalier du Havre dispose de 2 internats :

- Internat de l'Hôpital Flaubert : 18 chambres et 16 studios, laverie, 2 séjours, 2 coins cuisine, ainsi qu'une discothèque « Le Macumba ».
- Internat de l'Hôpital Pierre Janet : 3 chambres et 7 studios. Les places disponibles sont prioritairement attribuées aux internes en psychiatrie.

Les locaux bénéficient de la Wifi.

Chacun des principaux sites offre des possibilités de restauration à midi, et un self dédié au personnel médical est ouvert à l'hôpital J. Monod.

À chaque semestre, des journées de formation complémentaires sur des thèmes transversaux sont assurées par les médecins du GHH en accord avec le Doyen de l'UFR Santé de Rouen.

LES TRANSPORTS

Le Havre se situe à une heure de Rouen par le train.

Un réseau de bus, funiculaire et tramway fonctionne toute journée.

Le site de Jacques Monod à Montivilliers est desservi par bus mais aussi directement par le train, avec une station du LER (Lézarde express régional, ticket au prix du bus, toutes les 30 minutes) au pied de l'Hôpital.

En voiture, l'hôpital J. Monod est accessible directement depuis la voie rapide. Les différents sites comprennent des parkings gratuits réservés au personnel.

L'ENVIRONNEMENT

À deux heures de Paris et classée au patrimoine de l'UNESCO, la ville du Havre, station balnéaire et ville maritime par excellence, offre tous les services et animations d'une grande ville au cadre urbain aéré. Sa qualité de vie est à découvrir : facilité sur les logements, les loisirs, les équipements (scolaires, sportifs, culturels) ; liaison quotidienne avec l'Angleterre : plage en centre ville ; activités nautiques (voile, aviron, restaurants de plage..).

LE GHH EN CHIFFRES

- 500 ETP personnels médicaux
- + de 150 internes et Faisant Fonction d'Interne chaque semestre
- 4 000 ETP personnels hospitaliers non médicaux
- 1 200 lits et places
- 70 000 séjours hospitaliers
- 230 000 consultations externes
- 3 000 naissances
- 91 000 passages aux urgences
- 13 000 interventions chirurgicales



Hôpital privé de l'Estuaire HÔPITAL PRIVÉ DE L'ESTUAIRE

505, rue Irène Joliot Curie
BP 90011
76 620 Le Havre

Tél : 02 52 68 02 02
Fax : 02 76 89 96 04
<http://hopital-prive-de-l-estuaire-le-havre.ramsayds.fr/>

Personne référente

Directeur général
Stéphane VALES
Tél : 02 76 89 96 00

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Les cliniques François 1er et Petit Colmoulins ont fusionné le 31 décembre 2001 en une entité nommée SCCF. Celle-ci appartient au groupe Ramsay Générale de Santé depuis le mois d'avril 1993.

En 2010, les 2 établissements se sont regroupés sur un seul site et ont pris la dénomination de l'Hôpital Privé de l'Estuaire.

Ce dernier a ouvert ses portes en août 2010. Il assure une prise en charge pluridisciplinaire dans les domaines de la chirurgie, de la médecine et de l'obstétrique.

L'ancien site de la Clinique du Petit Colmoulins a été transformé en établissement SSR et a ouvert le 31 décembre 2014.. Il assure une prise en charge pluridisciplinaire dans les domaines du SSR polyvalent, du SSR neurologique et EVC (état végétatif chronique).

Une unité d'addictologie a ouvert en mars 2015.



Capacité

HPE est un établissement de 444 lits. Il occupe une Surface de plancher de 24.000m²

PCM est un SSR de 110 lits et places dans un bâtiment d'une Surface de plancher de 6.500 m²

Une maison médicale avec 52 cabinets médicaux, un laboratoire d'analyse externe et un centre d'imagerie externe (Radiologie, Scanner, IRM) se trouve à proximité immédiate de l'HPE. Elle occupe une Surface de plancher de 4400 m²



>Médecine
129 lits de médecine
24 places de chimiothérapie ambulatoire
32 postes de dialyse
30 places en HAD

>Chirurgie
63 places de chirurgie ambulatoire
102 lits de chirurgie

>Soins Aigus
15 lits d'USIC
12 lits d'USC
4 lits de soins palliatifs

>Obstétrique
20 lits d'obstétrique (niv 1)

>Urgences
Un service d'urgences 24h/24
6 box de soins
2 box de déchocage
3 salles dédiées aux soins externes post-opérateurs

>Bloc obstétrical
3 salles de pré travail
4 salles de naissance dont 1 équipée d'une baignoire de dilatation et d'une salle physiologique
1 salle de soins du nouveau-né
1 salle de réveil
1 salle de césarienne
3 salles de consultations
1 salle d'échographies

>Bloc opératoire
15 salles réparties en secteurs :
5 salles de chirurgie hyper aseptique
7 salles de chirurgie aseptique dont 2 salles de blocs intégrées
1 salle de cardio-radiologie interventionnelle
2 salles d'endoscopie sous anesthésie
24 postes de réveil sur 2 salles

>Un plateau technique externe
2 salles d'endoscopie externe
1 salle de chirurgie externe
2 salles d'ophtalmologie externe
2 salles d'électroencéphalogramme
1 salle d'exploration fonctionnelle respiratoire

>SSR Cardio
30 places en RCV

>SSR Petit Colmoulins
30 lits de polyvalent
20 lits d'addictologie
38 lits de neurologie HC
10 places de neurologie HdJ
8 lits d'EVC
35 places SSR cardio vasculaire en HDJ
1 espace balnéothérapie
1 appartement thérapeutique

En plus de l'activité de médecine et de chirurgie, l'établissement dispose de :

- Un Institut du Sein
- Un laboratoire d'analyses médicales
- Une pharmacie à usage intérieur
- Une maison médicale adossée à l'établissement
- Un centre d'imagerie
- Une stérilisation centrale

Au total, le pôle du Havre représente une équipe médicale, paramédicale, technique et administrative concourant à la prise en charge des patients de

=> 118 médecins libéraux

=> environ 600 salariés dont 500 soignants

L'INTERNAT

L'HPE offre la possibilité de se restaurer au self du personnel.

LES TRANSPORTS

Accès bus : Ligne Bus 6, 16 et 17 arrêt « Grand Hameau ».

Accès tramway : Ligne A station « Grand Hameau », direct de la gare SNCF.

L'ENVIRONNEMENT

Le Havre est une ville attachante avec une ambiance entre mer et terre. De nombreux parcs et espaces verts ponctuent son architecture classée à l'UNESCO. La ville est riche de nombreux sites culturels (MuMa, Le Volcan). C'est aussi une station nautique dynamique et animée qui séduira les sportifs. Le Havre est idéalement situé non loin de Paris, de Deauville ou Honfleur.

L'HÔPITAL PRIVÉ DE L'ESTUAIRE EN CHIFFRE

En 2018 :

- Séjours HOSPI : 12 188
- Séjours AMBU : 12 930
- Séances Chimiothérapie : 6644
- Séances Dialyse : 2 3600
- ATU Urgences : 27 536



HOPITAL-HAD CROIX-ROUGE FRANCAISE

Chemin de la Bretèque
76 230 Bois-Guillaume

Tél : 02 35 59 40 40
Fax : 02 35 59 40 30
he.boisguillaume@croix-rouge.fr
www.ifs-boisguillaume.croix-rouge.fr

Personne référente

Président CME

Dr Pascal SERIS
Tél : 02 35 59 40 65



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement de Bois-Guillaume appartient à la filière sanitaire de la Croix-Rouge française, association loi 1901 privée à but non lucratif, employeur de plus de 17 000 salariés sur le territoire.

Les 3 activités de soins développées au sein de l'établissement :

- un service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- un service de Néphrologie-Dialyse
- des services de Soins de Suite et Réadaptation (secteur hospitalisation complète et hôpital de jour)

L'établissement s'intègre dans le réseau des structures de soins du territoire de santé et a tissé de nombreux partenariats et coopérations : CHU de Rouen, CRLCC Henri Becquerel, cliniques privées. Il travaille en lien avec les E.H.P.A.D. et S.S.I.A.D. de l'agglomération rouennaise.

L'ORGANISATION DES PÔLES

L'établissement est reconnu comme site de référence pour les prises en charge spécialisées SSR en pathologies respiratoires, systèmes digestif, métabolique et endocrinien et oncologie. 8 lits soins palliatifs sont identifiés et 20 places d'hospitalisation de jour destinées à la prise en charge en nutrition complètent l'offre de soins. Une collaboration étroite et conventionnée avec le CHU de Rouen et les services spécialisés référents permet d'assurer

la continuité des soins. Les stages des internes se déroulent actuellement dans les secteurs d'hospitalisation complète SSR. A la prise de fonction, chaque interne est reçu par le service des ressources humaines pour remplir un dossier administratif. Il reçoit des informations par le médecin DIM sur le recueil des informations médicales en SSR et également par les pharmaciens sur le livret thérapeutique et des consignes pour la qualité des prescriptions. La taille de l'établissement facilite les contacts et les échanges entre les personnels médicaux des différentes spécialités.

L'INTERNAT

L'établissement ne dispose pas d'internat. Les repas peuvent être pris sur place au self, moyennant l'achat d'un ticket à un prix modique.

LES TRANSPORTS

L'Hôpital-HAD est situé à Bois-Guillaume, à 10 mn du centre de Rouen et de la gare SNCF, à 25 mn du CHU de Rouen.

En voiture

En provenance de l'Ouest (Le Havre) : nationale 15, puis voie rapide Maromme/Bois-Guillaume.

En provenance du Nord (Amiens, Neufchâtel en Bray) : nationale 31, Darnétal, rocade Nord, sortie Bihorel/Bois-Guillaume.

Par les transports en commun

La ligne d'autobus n°11 dessert Bois-Guillaume. Les stations d'arrivée et de départ se situent Chemin de la Bretèque, à proximité immédiate de l'établissement

(www.tcar.fr ou Allo Métrobus 02 35 52 52 52)

Par le train

Gare SNCF de Rouen puis bus n°11 (station devant la gare).

L'ENVIRONNEMENT

Bois-Guillaume est une commune résidentielle, au nord de l'agglomération rouennaise. L'établissement est situé dans un environnement préservé et calme. Il dispose d'un parking gratuit. Sur le même site est implanté l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS).

LES CHIFFRES CLÉS

- 53 lits de SSR dont 8 lits identifiés soins palliatifs ; 20 places d'HDJ nutrition ; 6 lits médecine néphrologie ; 14 postes de dialyse ; 60 places d'HAD
- capacité d'accueil SSR : environ 19 400 j./an
- capacité d'accueil médecine : environ 2200 j./an
- capacité d'accueil hémodialyse : environ 10 000 j./an
- 1 pharmacie à usage intérieur
- Personnels médicaux CRF : 3 néphrologues, 2 médecins co. HAD, 1 DIM, 1 nutritionniste, 2 pharmaciens; en convention avec le CHU de Rouen pour le SSR : nutritionnistes, psychiatre, gastro-entérologues, pneumologues.



Allée Louis Martin – CS 20119
27 180 Saint Sébastien de Morsent

Tél : 02 32 29 30 31
Fax : 02 32 29 30 39
hopital.lamusse@hlrs-lamusse.net
www.larenaissancesanitaire.fr

Personnes référentes

Directeur de l'établissement

Catherine PALLADITCHEFF
Tél : 02 32 29 30 01

Président de la Commission Médicale d'établissement

Dr Hafid BOUBKRY
Tél : 02 32 29 32 12

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Établissement de Soins de Suite et de Réadaptation de référence sur le territoire avec ses 376 lits et 30 places, l'Hôpital La Musse est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ex-PSPH).

Ses points forts

La prise en charge des patients est assurée par une équipe multidisciplinaire

- médecins spécialistes,
- médecins généralistes,
- médecins vacataires (ORL, ophtalmo,
- écho-doppleriste,
- radiologue,
- neurologue,
- rhumatologue,
- psychiatre, ...),
- cadres infirmiers,
- infirmiers,
- aides-soignants,
- kinésithérapeutes,
- ergothérapeutes,
- orthophoniste,
- psychologues,
- neuro-psychologues,
- assistantes sociales,
- diététiciennes,
- ortho-prothésiste,
- enseignants APA (Activités physiques adaptées),
- Psychomotriciens.

Son plateau technique diversifié

- Laboratoire d'explorations neuromusculaires
- Laboratoire d'explorations fonctionnelles respiratoires
- Laboratoire d'explorations cardio-vasculaire
- Atelier de fabrication d'orthèses et de prothèses
- Plateau de marche
- Cryothérapie
- Kinésithérapie – Balnéothérapie – Isocinétisme
- Analyse urodynamique



- Électromyographie
- Ergothérapie – Orthophonie
- Atelier d'appareillage
- Rééducation à l'effort
- Endoscopie cardiologique, pneumologique et digestive
- Cuisine éducative et diététique
- Appartement thérapeutique
- Simulateur de reprise à la conduite automobile
- Laboratoire d'analyses de biologie médicale
- Jardin thématique
- Parcours de marche, plateau d'obstacles
- Exosquelette (rééducation des membres inférieurs et supérieurs)
- Thérapie miroir
- Ondes de choc
- Analyse de la marche en 3D

- Orthopédie
- Eveil de coma
- Troubles de l'apprentissage et troubles du spectre autistique
- Prise en charge des sportifs

Pôle soins de suite spécialisés (141 lits)

- Cardiologie
- Angiologie
- Vasculaire
- Diabétologie
- Nutrition
- Endocrinologie
- Alcoologie
- Pneumologie
- Soins de suite polyvalents
- Oncologie
- Soins palliatifs

Pôle soins de suite gériatriques (72 lits)

- Gériatrie
- Consultation mémoire
- Unité cognitivo-comportementale

L'ORGANISATION DES PÔLES

Hospitalisation complète : 341 lits de SSR répartis en 3 pavillons :

Pôle médecine physique et réadaptation (128 lits)

- Rééducation et réadaptation fonctionnelles
- Neurologie
- Traitement des brûlés
- Amputés
- Lomalgies chroniques
- Traumatologie

Hospitalisation à temps partiel

30 places (3 places d'angiologie, 20 places de rééducation fonctionnelle motrice, 1 place de pneumologie, 2 places de cardiologie, 2 places de nutrition, 2 places de gériatrie)

Les établissements La Musse, c'est aussi :

- une activité médico-sociale avec un SAMSAH de 12 places, une MAS de 12 places pour traumatisés crâniens, une plateforme de répit pour les aidants des personnes en situation de handicap,
- une activité de formation avec un institut de formation en ergothérapie, un institut de formation en masso-kinésithérapie et un institut de formation d'audioprothésiste,
- une activité de soins de ville avec un centre de santé,
- un laboratoire de recherche.

Les autres services

- Radiologie – Pharmacie
- Service diététique
- Service social
- Psychologue
- Espace éthique
- Maison des usagers

L'hôpital La Musse dispose de 3 spécialités validantes : une en médecine générale, une en MPR et une en gériatrie.

L'INTERNAT

Conditions matérielles

L'Hôpital La Musse dispose de studios et appartements équipés d'un coin cuisine, de

salle de bain et de toilettes permettant aux internes d'y être logés et d'y prendre leur repas. L'établissement dispose également d'un self du personnel.

Afin de faciliter vie professionnelle - étudiante/ vie privée, La Musse dispose d'une Maison des Assistantes Maternelles permettant la garde des enfants jusqu'à 3-4 ans, propose des séances d'activités physiques (sport en salle, marche, balnéothérapie).

L'environnement des établissements La Musse

L'hôpital La Musse est situé dans un parc arboré de 55 hectares avec un parcours sportif, un terrain de tennis, un mini golf, des vélos mis à disposition, des tables de pique nique, une cafétéria, un service de conciergerie d'entreprise.

Organisation du travail

Les internes peuvent participer aux gardes de service et de l'établissement.

Accès documentaire

L'hôpital dispose d'un accès en WI-FI et propose l'accès à de nombreux périodiques médicaux consultables dans les services.



LES TRANSPORTS

L'hôpital La Musse est situé à : 1 heure de Paris (ligne ferroviaire de Saint Lazare), 5 km d'Evreux (accès ligne n°10 du Trans Urbain) et à 50 min de Rouen.

L'ENVIRONNEMENT

Evreux est la 3ème ville des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. À mi-chemin entre Paris et la côte normande, Evreux compte 52 467 habitants (plus de 115 000 avec son agglomération).

Constituée de 550 hectares boisés, de 70 hectares d'espace détente (dont deux importants parcs, un hippodrome, un golf 18 trous), d'une « Ligne verte » (chemin piétonnier arboré de près de 3 km contournant une partie de la ville), 50 ha de terrains de sports ; 24 ha d'espaces verts divers, Evreux organise de nombreux rendez-vous festifs tout au long de l'année : de la fête de la Fraternité à la Foire Saint Nicolas, en passant par la fête de la musique, et le Rock dans Tous ses Etats.

Dotée d'un cinéma (Pathé Gaumont), d'un Musée, d'un théâtre, d'une médiathèque et d'un palais des congrès, elle possède également des zones commerciales étendues. Une faculté de droit, un IUT ainsi que plusieurs collèges et lycées complètent aussi l'offre d'enseignement.

LE CH DE LA MUSSE EN CHIFFRES

- Nombre de journées en hospitalisation complète : 117 167
- Nombre de séances en hospitalisation temps plein : 20 755
- Nombre d'entrées : 2 898
- DMS : 40,52
- Nombre de salariés : 598 ETP dont 22 médecins

111 rue herbeuse
76230 Bois Guillaume

Tél : 02 35 59 52 00
Fax : 02 35 59 52 47
herbiers.ug-normandie@ugecam.
assurance-maladie.fr
www.ugecam-normandie.fr/etablissements/crmpr-les-herbiers

Personnes référentes

Directeur Adjoint

Cyril Le Clerc
Tél : 02 35 12 37 88

Président CME

Pr Eric Vérin
Unité d'éveil de coma
Tél : 02 35 12 37 98

Médecin coordonnateur

Dr Yohann Delarue,
Tél : 02 35 59 37 41

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Créé en 1969, le CRMPR " Les Herbiers " est un établissement sanitaire, géré par l'UGECAM de Normandie.

Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) de référence régionale, il est conventionné avec le CHU. Sa spécialité est la médecine physique et de réadaptation.

Service hospitalo-universitaire, le CRMPR " Les Herbiers " prend en charge des patients présentant des séquelles physiques et/ou cognitives des maladies ou de traumatismes (neurologiques, ortho-traumatologiques, vasculaires, rhumatologiques, respiratoires ou cardiaques). Sa mission est de coordonner et de mettre en œuvre toutes les mesures de rééducation et de réadaptation personnelle, sociale et professionnelle.

LES ACTIVITÉS

- Hospitalisation complète
152 lits dont une unité d'éveil de coma (12 lits)
- Hospitalisation de jour
72 places
- Consultations
2 000
- UMESH
Unité mobile d'évaluation et de suivi du handicap (File active = 600)
- COMETE
Démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle (File active = 180)
- SAMSAH, en partenariat avec l'APF France Handicap

- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés = 12 places
- Handiconsult', en partenariat avec le CHU de Rouen

L'établissement dispose d'un plateau technique important (isocinétisme, balnéothérapie, appareillage, cheval mécanique, appareillage thérapeutique...) et d'une équipe paramédicale pluri-disciplinaire (infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues et neuropsychologues, enseignant en activités physiques adaptés, assistantes sociales, diététicienne, orthoprothésistes).

LES TRANSPORTS

En transport en commun :

Ligne 40 : arrêt « centre de rééducation »

Ligne F1 : Direction Bois Guillaume, arrêt «Le Cèdre-CHU»

En voiture autoroute :

A28 sortie D43 Bihorel

L'ENVIRONNEMENT

D'une superficie de 13 500 m², l'établissement est situé dans un parc de 5 hectares.

LE CRMPR " LES HERBIERS " EN CHIFFRES

- 152 lits d'hospitalisation complète
- 37 277 journées
- 72 places d'hospitalisation de jour
- 17 826 venues
- 250 salariés



NOUVEL HÔPITAL DE NAVARRE

62 route de conches
CS 32204
27022 EVREUX CEDEX

Tél : 02 32 31 76 76
Fax : 02 32 31 76 86
www.nh-navarre.fr

Personnes référentes pour les internes

Présidente de la CME

Docteur Sophie LE MONNIER
Tél : 02 32 31 77 50
sophie.lemonnier@nh-navarre.fr

Directeur adjoint de la patientèle, du parcours patient et des affaires médicales

Richard DUFOREAU
Tél : 02 32 31 77 50
affaires-medicales@nh-navarre.fr

Responsable des affaires médicales Diandra TIJJINI

Tél : 02 32 31 77 50
diandra.tijjini@nh-navarre.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Nouvel Hôpital de Navarre est un hôpital public spécialisé en santé mentale qui couvre le territoire de santé de l'EURE et correspondant à l'ensemble du département. L'établissement prend en charge des patients atteints de

troubles psychiatriques et psychologiques quel que soit leur âge (Adolescents, adultes, enfants et personnes âgées) en hospitalisation libre ou sous contrainte. A travers son organisation polaire et territoriale, le Nouvel Hôpital de Navarre vise à proposer aux usagers en psychiatrie du territoire une offre de soins adaptée et coordonnée par le diagnostic, la prévention, le soin, la réadaptation et l'inclusion sociale et travaille en partenariat avec le secteur médico-social et social. Le nouvel hôpital de Navarre dispose d'une offre de soins complète sur l'ensemble du territoire de l'EURE et propose une prise en charge personnalisée, avant, pendant et après l'hospitalisation :

- l'urgence psychiatrique ;
- consultations en Centre Médico-psychologiques, porte d'entrée des dispositifs de soins ;
- consultations spécialisées (Addictologie, autisme, dépistage précoce, réhabilitation psychosociale, troubles du langage et dès l'apprentissage, troubles de la conduite alimentaire, RTMS...);
- hospitalisation à temps complet ;
- hospitalisation de jour ;
- accueil à temps partiel.

L'hospitalisation complète est organisée sur trois sites :

- au Nouvel Hôpital de Navarre à Évreux (271 lits sanitaires autorisés et 25 lits de Maison d'Accueil Spécialisé) ;
- à l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique de Courte Durée (UHPCD) de Calmette située au sein de l'hôpital de Vernon (15 lits) ;

- au Centre d'Accueil et de Crise (9 lits) jouxtant les urgences de l'hôpital général d'Evreux.

Les unités de soins sont réparties selon les spécialités suivantes :

- 6 unités d'admissions ;
- 1 unité pour Anxio-Dépressifs et troubles du comportement alimentaire ;
- 1 unité fermée sécurisée ;
- 1 plateforme d'appui et d'évaluation départementale pour adolescents ;
- 3 unités long cours ;
- 2 unités de préparation à la sortie et de Remédiation cognitive ;
- 1 Centre d'Accueil et de Crise situé au CH Eure Seine ;
- 1 unité d'hospitalisation psychiatrique de Courte Durée ;
- 1 Unité d'hospitalisation pour adolescents.
- 1 Centre d'accueil activité thérapeutique inter services.

D'autre part, les soins somatiques et de réadaptation ainsi que les activités thérapeutiques (gymnase, animation centralisée, poterie, cafétéria) sont installées au centre de l'hôpital dans les bâtiments neufs afin de rassembler sur une même zone l'ensemble des prestations à destination des patients pris en charge.

Le Nouvel Hôpital de Navarre dispose également d'une structure médicosociale de 25 lits (Maison d'Accueil Spécialisée).

Les structures ambulatoires sont réparties sur l'ensemble du territoire de l'Eure :

Le Nouvel Hôpital de Navarre dispose de 59 structures ambulatoires réparties sur 40 sites géographiques.

Des consultations sont réalisées en Centre médico-psychologiques (CMP). Des prises en charge à temps partiel existent en Hôpital de Jour ou Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps partiel (CATTP) sur une ou plusieurs demi-journées par semaine. (Autisme, Réhabilitation, hypnose, troubles du comportement alimentaire, détection précoce etc.).

Des équipes mobiles départementales spécialisées apportent leurs expertises à des usagers hébergés dans des structures sanitaires, médico-sociales ou centres d'hébergement.

De plus, Le Nouvel Hôpital de Navarre est membre fondateur des associations Euroises suivantes: ACORESM (médico-sociale), RESO-TCA (troubles du comportement alimentaire) et de l'AEPA (addictologie).

Enfin, il accueille les personnes détenues à la Maison d'arrêt d'Evreux et prend en charge les personnes ayant besoin de soins en addictologie avec son Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Nouvel Hôpital de Navarre a fait le choix, de revoir son organisation médicale, soignante, logistique et administrative. Ainsi, il s'est organisé en 3 pôles cliniques et un pôle médicotechnique, en privilégiant le parcours de soins du patient et la prise en charge spécialisée :

- le pôle départemental de psychiatrie adultes ;
- le pôle départemental de pédopsychiatrie ;
- le pôle somatique et de réadaptation.

L'INTERNAT ET L'ACCUEIL DES INTERNES AU NHN

Le Nouvel Hôpital de Navarre peut accueillir en moyenne jusqu'à 6 internes par semestre. Un Centre de documentation professionnel, comprenant des revues psychiatriques et des ouvrages généraux, est à votre disposition ainsi qu'un accès à la Base ELSEVIER MASSON.

Les réunions d'équipe hebdomadaires permettent les échanges et les présentations de dossiers. Ces réunions complètent l'enseignement universitaire dispensé. Les internes sont sous la responsabilité du Chef de pôle et, dans ce cadre, participent à la prise en charge des patients.

Une journée d'accueil est organisée chaque semestre en partenariat avec le département de l'Eure et la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie. La qualité des stages proposés aux internes fait l'objet d'un suivi régulier par la direction des affaires médicales en lien étroit avec les chefs de pôle et le président de CME dans le respect de la réglementation et du projet pédagogique.

Depuis 2011, le Nouvel Hôpital de Navarre s'est engagé dans une démarche d'information et d'échanges dans les différents domaines de la psychiatrie. Ainsi, il organise, par année, 2 à 3 conférences médicales sur la psychiatrie auxquelles vous pouvez participer.

Le Nouvel Hôpital de Navarre dispose d'une résidence pour les internes située à proximité de l'établissement. Cette maison réaménagée en juillet 2022 comprend 6 chambres individuelles et des salles communes (cuisine, séjour...). Cette résidence est équipée d'une télévision et d'un accès internet.

Un internat médical, au sein de l'hôpital, est composé de 8 chambres individuelles et de 2 studios refaits à neuf lors de la reconstruction de l'hôpital et disposant de tout le confort nécessaire à l'accueil des médecins. Cet espace dispose également de deux chambres de garde.

LES TRANSPORTS

Situation géographique

Ville universitaire à 100 kms à l'ouest de PARIS et à 55 kms de ROUEN

Par le train

Gare d'Evreux sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg (Gare St Lazare à Evreux 1h),
Gare de Rouen à Evreux : prendre le train via la Gare de Vernon ou celle de Paris,
Pour toute arrivée par le train à Evreux : bus n°10 jusqu'à l'arrêt de l'hôpital de Navarre direction Saint Sébastien de Morsent,

Par le car

Inter-urbain (ROUEN-EVREUX) : train régional avec terminus au pôle d'échange et bus n°3 ou 4 direction Saint Sébastien de Morsent,

Par la route

Direction Lisieux - Caen puis Saint Sébastien de Morsent - Conches en ouche - D830,
Evreux - Rouen : 50 minutes
Evreux - Paris : 1 heure 20 minutes

L'ENVIRONNEMENT

Le département de l'Eure est connu pour ses richesses touristiques : jardin de Monet à Giverny, Forêt de Lyons, Ruines du Château Gaillard, pays d'Ouche, Abbaye de Mortemer, le château d'Harcourt, le Gisacum au vieil Evreux...

LE NOUVEL HÔPITAL DE NAVARRE EN CHIFFRES

Le Nouvel Hôpital de Navarre compte 1 055 agents 1022,99 équivalents temps plein au 31 décembre 2022 dont 74 médecins répartis sur 60 structures ambulatoires et 3 sites d'hospitalisation installés sur l'ensemble du Département de l'Eure.

Le Nouvel Hôpital de Navarre dessert un bassin de population d'environ 596 574 habitants (adultes et enfants) sur le département. Cela correspond à 675 communes.

Les chiffres clés 2022 du NHN (au 31 décembre 2022)

- La File Active de l'établissement se monte à 16 718 ;
- Le nombre de journée à temps complet est de 101 420 ;
- Le nombre de journées temps complet pour le médico-social est de 8 573 journées ;
- L'hôpital a enregistré 2 073 entrées ;
- Le nombre total d'actes ambulatoires est de 186 074 actes.



2 rue de Clèves
BP 109
76260 EU

Tél : 02 27 28 22 22

www.ght-caux-maritime.fr

Personnes référentes

Dr Yann POULINGUE
Tél : 02 32 14 76 39
ypoulingue@ch-dieppe.fr

Mme Virginie POIRIER
Tél : 02 27 28 22 26
vpoirier@ch-de-eu.fr

M. Romain DUBUISSON
Tél : 02 32 14 71 61
rdubuisson@ch-dieppe.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier de Eu est membre du Groupement Hospitalier de Territoire Caux-Maritime, dont le Centre Hospitalier de Dieppe est établissement support.

- 15 lits de Médecine et 2 lits d'UHCD
- 17 lits de Soins de Suite et de Réadaptation
- 136 lits d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- 52 places de Soins Infirmiers à Domicile (46 places pour personnes âgées et 6 places pour personnes handicapées)
- 10 places en Accueil de Jour pour les

personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées

- un service d'Urgences (une antenne SMUR, dépendant du Centre Hospitalier de Dieppe)
- Des consultations spécialisées

L'ORGANISATION DES PÔLES

Considérant la taille de l'établissement, les activités ne sont pas organisées autour de pôles mais de services, répartis comme suit :

- Médecine / UHCD
- SSR
- EHPAD
- SSIAD / AJA
- Urgences / Consultations

L'INTERNAT

L'internat est situé au 1er étage du bâtiment de médecine. Il met à disposition :

- Deux chambres équipées d'un cabinet de toilette avec douche et d'un téléviseur.
- Une salle de détente, permettant une prise des repas en commun.



LES TRANSPORTS

Le Centre Hospitalier de EU est accessible par différents moyens :

- Par la route : suivre EU – LE TREPORT puis EU centre ville par la D925 (à 30 min de DIEPPE, à 30 min d'ABBEVILLE et à 1h de Rouen dont deux possibilités : Par la voie rapide, A151 sans péage puis nationale 27 jusqu'à Dieppe. Rejoindre la D 925 vers Eu. Ou par l'A28 : sortie Londinières ou Neufchâtel-en-Bray par la 1314 découverte du Pays de Bray.
- Par le train : arrivée à EU de la Gare du Nord par BEAUVAIS ou ABBEVILLE ou arrivée à ROUEN de la Gare Saint Lazare.
- Par le bus : liaisons quotidiennes Dieppe / Eu.

L'ENVIRONNEMENT

Trait d'union entre la Normandie et les Hauts de France, les Villes Sœurs (Eu-Le Tréport / Mers les Bains) se caractérisent par un climat où il fait bon vivre. Fière d'avoir célébré le mariage de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre, la ville de Eu s'enorgueillit d'un patrimoine historique remarquable.

Le Tréport se distingue par son port de pêche, ses nombreux restaurants et son incontournable funiculaire. Quant à Mers-les Bains, son esplanade et ses villas « Belle Epoque » offrent un camaïeu de couleurs que vous ne retrouverez pas ailleurs. Des falaises de craies aux sous-bois de la vallée de la Bresle, de belles ballades sont également envisageables pour les adeptes de la randonnée !

LE CENTRE HOSPITALIER DE EU EN CHIFFRES

Activité du service de Médecine pour l'année 2021 :

- 739 séjours en médecine
- 18 601 passages aux urgences
- 650 sorties SMUR

- Un service d'Imagerie Médicale : Radiologie conventionnelle / Echographie / Scanner / avec la présence physique sur site 24/24 d'un radiologue
- Une Pharmacie à Usage Intérieur

PROJET PÉDAGOGIQUE

Face au désert médical du Sud de l'Eure, le Centre Hospitalier de Verneuil assure la permanence des soins et une médecine de premier recours permettant aux étudiants qui viennent en stage de découvrir les multiples facettes de la médecine d'urgence mais aussi de la médecine générale et de la gériatrie.

Le Centre Hospitalier de Verneuil s'engage à former les étudiants aux techniques de réanimation pré-hospitalière et aux soins de médecine d'urgences générales. Un apprentissage sur mannequin est réalisé et en libre accès par la suite aux étudiants :

- Contrôler les voies aériennes supérieures,
- Apprendre à intuber et/ou à sédaté un patient,
- Apprendre à poser des voies d'abord périphérique ou central par compagnonnage par le chef du service des urgences,
- Apprendre la mise en place de la ventilation non invasive par compagnonnage de l'ensemble des médecins Smuristes.

Le RSI des urgences étant référent départemental de la Commission de Lutte contre la Prostitution, le Proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitations sexuelles, l'étudiant peut accompagner le référent dans cette activité.

L'étudiant peut participer :

- à d'autres activités au sein de l'établissement en fonction de ses orientations personnelles :
- Consultation gynécologique et suivi de grossesse au Centre de périnatalité,
- Découverte de l'Hospitalisation A Domicile,
- Staffs des services SSR, Médecine, EHPAD,
- Téléconsultations,
- Consultations de prise en charge des Addictions dans le cadre des consultations d'addictologie.
- aux travaux réalisés dans le cadre de la lutte contre la iatrogénie de la personne âgée et

aux futures études que le service des urgences envisage de réaliser :

- Place d'une valve bidirectionnelle sur une voie veineuse périphérique afin d'éviter la perfusion systématique des patients.
- Place des nouvelles molécules antalgiques aux urgences : Pentrox...
- aux formations proposées en intra-hospitalier : prise en charge de la douleur.
- aux consultations MAPA et aux réunions interprofessionnelles dans le cadre la fin de vie et de la Loi Léonetti.
- aux consultations suite à des accidents d'exposition au sang et au déploiement d'une activité de repérage des patients suicidaires.

LOGEMENT, REPAS ET TRANSPORTS

Le Centre Hospitalier de Verneuil est situé à 1 heure 30 de Paris en train (gare à 10 minutes).

Il ne dispose pas d'internat. Néanmoins, des logements peuvent être mis à disposition des étudiants par la commune de Verneuil.

L'établissement dispose d'un self pour le déjeuner.

LE CENTRE HOSPITALIER DE VERNEUIL SUR AVRE EN CHIFFRES

Les ressources Humaines :

- 395 personnels dont 18 personnels médicaux

L'activité hospitalisation / consultation en 2019 :

- 24121 journées d'hospitalisation
- 5100 consultations de spécialité
- 45 629 journées au SSIAD

L'activité urgences :

- 15 853 passages aux urgences et 483 sorties SMUR

L'activité imagerie en 2019 :

- 13 389 actes de radiologie, échographie et EEG
- 3 177 scanners

1 - Les interlocuteurs

1.1. UFR SANTÉ DE ROUEN

L'interne relève de la faculté pour :

- son inscription universitaire
- la formation théorique
- le suivi des maquettes
- le suivi du cursus (en lien avec l'Agence Régionale de Santé)
- les stages
- la validation des stages
- le mémoire de fin de DES
- la thèse d'exercice
- la délivrance du diplôme.

L'interne doit procéder impérativement à son inscription administrative avant la mi-novembre de chaque année auprès du service de scolarité. Quand cela est nécessaire, l'interne devra s'assurer qu'il est inscrit parallèlement en DES et en Thèse doctorale.

Pour en savoir plus :

<http://www.univ-rouen.fr>

Rubrique : UFR Santé

Contacts

. Service de la scolarité de L'UFR Santé de Rouen
02 35 14 85 55

. Scolarité 3e cycle
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Mme Anna SBRISSE : 02.35.14.82.51
anna.sbrisse@univ-rouen.fr
Mme Alexandra KLEIN : 02 35 14 84 15
alexandra.klein@univ-rouen.fr

. Secrétariat du département de Médecine Générale
Muriel PANNIER : 02 35 14 84 46
secretariat.medecine-generale@univ-rouen.fr

1.2. L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Mises en place le 1er avril 2010, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont des établissements publics régionaux chargés de la mise en œuvre de la politique de santé dans la région.

La loi HPST de juillet 2009 a confié deux grandes missions aux ARS : d'une part, améliorer l'état de santé et l'accès aux soins, d'autre part, améliorer l'efficacité de notre système de soins et la prise en charge médico-sociale.

Contacts :

Pôle gestion et formation des professionnels de santé

Stéphanie Lozier : 02.32.18.32.00

stephanie.lozier@ars.sante.fr

Pour en savoir plus :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/internat-de-medecine>

La plate-forme d'appui aux professionnels de santé (PAPS) a pour objectifs d'informer et de faciliter l'orientation des étudiants et des professionnels de santé (en exercice ou en formation), quant aux services proposés par les différents acteurs en région et de les accompagner aux différents moments clés de leur carrière.

Reposant sur un partenariat entre les différents acteurs des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime : Agence Régionale de Santé, caisses d'assurance maladie, ordres professionnels, unions régionales des professionnels de santé, facultés et écoles de formations, collectivités territoriales... La PAPS vise à rendre lisible et cohérent l'offre de services mise en place sur le territoire. La liste de ces partenaires, ainsi qu'un descriptif de leurs missions figure, sur le site internet dans l'onglet « informations pratiques ».

1.3. LE CHU DE ROUEN

Quelle que soit l'affectation, l'interne est rattaché administrativement au :

CHU de Rouen

1, rue de Germont - 76031 Rouen cedex

Le CHU procède aux nominations de tous les internes de la subdivision et gère les mises en disponibilité et le suivi des dossiers.

Contact :

Direction des Affaires Médicales et de la Recherche

Directeur : Vincent Mangot

Tel : 02 32 88 80 06

1.4. LE CENTRE HOSPITALIER D'AFFECTATION

Il assure tous les actes de gestion : paye, gardes, demandes de congés... L'interne doit prendre contact avec son établissement d'affectation le plus rapidement possible après la commission de répartition des postes. Il doit rencontrer, d'une part le futur responsable de stage et, d'autre part l'administration de cet établissement pour constituer son dossier. (voir fiches établissements page 12).

1.5. LES REPRÉSENTANTS DES INTERNES

Ils participent aux commissions d'agrément, de répartition et d'évaluation des besoins de formation ainsi qu'à leurs travaux préparatoires.

Des référents de spécialités sont cooptés dans chaque spécialité et participent aux travaux préparatoires des commissions de répartition.

1.6. LES PROFESSEURS ACCOMPAGNATEURS DES INTERNES

En lien étroit avec les coordonnateurs, le Professeur Thierry LEQUERRE (spécialités médicales) et les Professeurs Valérie BRIDOUX

et Didier PLISSONNIER (spécialités chirurgicales) s'assurent de la cohérence des vœux des internes de ces grandes disciplines avec les possibilités d'accueil dans les terrains de stage.

2 - Le choix de la spécialité

Pendant son internat, l'interne reçoit une formation théorique et pratique permettant d'obtenir un DES. Cette inscription est organisée dans le cadre de la filiarisation mise en place par le décret n° 2010-700 du 27 juillet 2010.

2.1. LE DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES)

L'organisation

Le DES s'articule en trois phases de formation (phase socle, phase d'approfondissement, et (sauf pour le DES de médecine générale) phase de mise en responsabilité, appelée consolidation.

Le DES comprend :

- Une formation pratique qui s'effectue dans des services agréés.

Les stages sont semestriels ou annuels en phase de consolidation selon maquette. Les internes de spécialités exercent leurs fonctions durant au moins deux semestres dans les services agréés d'un établissement autre qu'un CHU. Les internes de médecine générale exercent leurs fonctions durant au moins un semestre dans un service du CHU agréé pour la médecine générale.

- Une formation théorique assurée par la faculté.

La durée, le contenu des enseignements théoriques et la nature des stages pratiques de chaque DES constituent la maquette.

Celle-ci est fixée par arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche. Son respect est obligatoire et conditionne l'obtention du DES. Chaque DES est placé dans la région sous la responsabilité d'un coordonnateur chargé d'organiser les enseignements théorique et pratique. Le coordonnateur inter régional est relayé dans chaque subdivision par un coordonnateur local. Voir en annexe le lien avec les maquettes et la liste des coordonnateurs.

Les conditions d'inscription

Suite aux épreuves Classantes Nationales (ECN), l'interne choisit, via l'Application CELINE, une subdivision d'affectation et une discipline d'affectation en fonction de quotas déterminés chaque année par arrêté.

Le changement de spécialité ou droit au remords (géré par l'ARS)

Un interne peut demander au plus tard durant le deuxième semestre en cours d'accomplissement de la phase 2 à changer de spécialité. Ce changement ne peut être effectué qu'une fois vers une spécialité dans laquelle des postes ont été ouverts à l'issue des ECN. Il doit avoir été classé à un rang au moins égal à celui du dernier candidat issu des mêmes épreuves, non signataire d'un contrat d'engagement de service public, et affecté dans la même subdivision.

Pour en savoir plus : Stéphanie Lozier
Pôle Gestion et Formation des
professionnels de Santé – ARS. Tel : 02 32 18
32 00
stephanie.lozier@ars.sante.fr

La validation de la spécialité

La thèse conduit à la délivrance du Diplôme d'Etat de docteur en médecine. Elle est soutenue avant la fin de la phase 2 (sauf pour le DES de médecine générale, pour lequel la thèse est soutenue dans les 3 ans après la fin de

la seconde et dernière phase). La soutenance de la thèse conditionne, en sus de la validation des stages et de l'accord de la commission de coordination, le passage en phase 3.

La commission régionale de coordination de la spécialité propose au terme de la phase 3 la délivrance du DES en se fondant sur :

- la validation de l'ensemble de la formation hors-stage, et du mémoire, le cas échéant
- la validation de tous les stages prévus dans la maquette
- la validation des trois phases de formation
- un document de synthèse portant sur les travaux scientifiques qu'il a réalisés, sur sa participation à des congrès ou colloques, ses stages à l'étranger ou toute autre formation ou expérience complémentaire
- toutes appréciations réalisées par les personnes chargées de son encadrement
- l'avis du directeur de l'unité de formation et de recherche, qui contrôle la conformité de son cursus avec la maquette du DES.

2.2. LE CONTRAT D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC

L'article 46 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a modifié le code de l'éducation en créant à l'article L.632 un contrat d'engagement de service public à destination des étudiants en médecine de deuxième et troisième cycle.

La signature de ce contrat durant les études de médecine ouvre droit au versement d'une allocation mensuelle versée par le Centre National de Gestion (CNG). En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à exercer leurs fonctions dans les lieux où l'offre médicale fait défaut pour une durée égale à celle du versement de l'allocation.

CNG : <http://www.cng.sante.fr/-Etudiants-et-internes-.html>

Directeur Administratif de l'UFR Santé Rouen Normandie : Jean-Sébastien VALET : 02 35 14 84 04 - jean-sebastien.valet@univ-rouen.fr

M. Aurélien BAZIRE, gestionnaire : 02.35.14.84.05 aurelien.bazire@univ-rouen.fr

Référente à l'ARS : Béatrice Madelaine - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé. Tel : 02.31.70.96.40
beatrice.madelaine@ars.sante.fr

3 - Les stages pratiques

3.1. L'AGRÈMENT DES SERVICES

La Directrice générale de l'ARS délivre l'agrément à un service sur proposition de la Commission de Subdivision présidée par le Doyen et composée de représentants de l'ARS, des établissements hospitaliers, de la Faculté et de deux internes (dont un de médecine générale).

La commission délivre :

- soit un avis sans réserve pour une période de 5 ans,
- soit un agrément conditionnel d'un an maximum assorti de recommandations,
- soit un refus d'agrément motivé.

Le questionnaire d'évaluation rempli par l'interne à la fin de chaque stage est un élément important de cette procédure d'agrément. L'agrément doit être réexaminé lors d'un changement de structure ou du responsable de celle-ci.

Il peut être mis en cause :

- sur demande motivée des représentants des internes,
- sur demande des coordonnateurs locaux,
- sur demande du Doyen ou de l'ARS.

3.2. L'ADÉQUATION DES STAGES

La Directrice générale de l'ARS ouvre les stages au choix des internes, sur proposition de la Commission de Subdivision, qu'elle préside. Des travaux préparatoires sont menés dans le cadre du pré-choix organisé pour connaître les vœux des internes.

La Commission de Subdivision tient compte :

- du pré-choix des internes,
- du nombre et de la spécialisation des internes participant à la répartition,
- des besoins de formation (respect des maquettes et du nombre de stages à effectuer hors CHU),
- des besoins de fonctionnement du CHU et des Centres Hospitaliers,
- du type d'agrément des terrains de stage.

3.3. LE CHOIX DES STAGES

Le calendrier des répartitions est mis en ligne sur le site Internet de l'ARS, au moins deux mois avant le choix. Le choix a lieu entre la mi-septembre et la mi-octobre pour le semestre d'hiver, entre la mi-mars et la mi-avril pour le semestre d'été. Il a lieu par ancienneté de fonctions validées pour un nombre entier de semestres. A ancienneté égale, le choix s'effectue selon le rang de classement dans la discipline.

3.4. LA VALIDATION DES STAGES

Le stage est validé par le Doyen de la faculté. La validation est subordonnée à l'avis du responsable médical ou praticien-maître de stage du lieu de stage agréé dans lequel l'interne a été affecté et à l'avis du coordonnateur de la spécialité.

4 - Situations particulières

4.1. STAGES HORS SUBDIVISION (DITS « INTER-CHU »)

Il s'agit de tous les stages à l'extérieur de la région : G4*, autres régions, DOM TOM, étranger. Il est possible de demander à effectuer, au maximum 3 stages en dehors de la région, dont 1 au moins au sein du G4.

La demande de stage, avec constitution d'un dossier spécifique, doit être déposée avant le premier mercredi de septembre pour le semestre de mai et avant le premier mercredi de mars pour le semestre de novembre (personne à contacter : Aurélien Bazire, UFR de santé, tel 02.35.14.84.05 aurelien.bazire@univ-rouen.fr.

Toutes les candidatures sont examinées par la Commission Inter-CHU, présidée par le Professeur Jean-Jacques TUECH, et présentées en Conseil de faculté et en CME. C'est le Doyen qui prend la décision sur les candidats à retenir et en informe l'ARS.

Les critères de classement : qualité et intérêt du projet, titres et travaux (notamment les masters), revenir dans la région, responsabilités collectives.

Pendant ces stages, l'interne reste affecté au CHU d'origine qui continue de le rémunérer à l'exception des indemnités de logement et de nourriture qui sont payées par l'établissement d'accueil.

Ces stages sont financés par l'ARS qui attend en retour que l'interne fasse bénéficier sa région d'origine de ses acquisitions.

4.2. LE CONCOURS DE LA « MÉDAILLE D'OR »

Il donne la possibilité de prolonger son internat d'un an afin de mener à bien un projet novateur dans un laboratoire ou un service clinique en

France ou à l'étranger. La bourse est attribuée par le CHU de Rouen : 3 lauréats par an.

Le concours est ouvert aux internes de dernière année. La demande (une simple lettre) doit être faite à la Direction des affaires médicales du CHU, avant le 31 décembre de chaque année pour une prise de fonction en mai ou novembre de l'année N+1.

Les candidats présentent un mémoire lors d'un entretien devant un jury tiré au sort parmi les personnels enseignants et hospitaliers. Le concours est organisé avant la fin du 1er semestre universitaire. Les candidats doivent déposer leur mémoire 3 semaines avant la date du concours.

Contact : Lucy SOPPO-KINGUE,
Tel : 02 32 88 80 06
lucy.soppo-kingue@chu-rouen.fr

4.3. STAGES SPÉCIAUX

Sont considérés comme **stages spéciaux** :

- **stage libre hors filière** : ex : interne d'ophtalmologie (discipline chirurgicale) souhaitant un stage en endocrinologie (discipline médicale) pour formation diabète,
- **stage libre au sein d'une même discipline nécessitant une ouverture de poste supplémentaire** : ex : interne de rhumatologie (discipline médicale) souhaitant un stage en imagerie médicale (discipline médicale) pour formation échographie, scanner et IRM ostéoarticulaires,
- **stage de FST** : ex : interne de psychiatrie souhaitant un stage en addicto.

Le dossier est téléchargeable sur le site de l'ARS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/internat-de-medecine>

5.1. LA FORMATION À LA RECHERCHE ET LE MASTER

Le Master comporte un Master 1 (M1) et un Master 2 (M2). L'obtention du Master donne accès à l'inscription à une Ecole doctorale et à la préparation d'une thèse de sciences de 3e cycle.

> Le Master 1 peut être réalisé entre la 2e et la 5e année des études médicales ou pendant l'internat. Il comporte 15 Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE comporte un certain nombre de Crédits Européens (CE). Pour acquérir le M1, il faut obtenir 60 CE dont 36 sont acquis par la validation du DCEM2. Les 24 autres CE doivent être acquis par les UE.

> Le Master 2 se réalise en un an et comporte :

- un enseignement théorique,
- un stage pratique de 6 à 9 mois dans un laboratoire de recherche,
- un mémoire.

Il impose une mise en disponibilité d'1 an.

La validation du M2 se fait au terme d'une soutenance orale des travaux devant un jury. L'Université de Rouen prépare au Master Sciences, Technologie, Santé mention Sciences Biomédicales ou mention Biosciences. Voir en annexe la liste des UE du M1 et des laboratoires d'accueil

Les inscriptions en DU et DIU sont à l'initiative des internes. De nombreux diplômes existent à Rouen :

> se rapprocher du service de scolarité 3ème cycle de la faculté ou de l'Unité mixte de formation continue - Marie-Laure Caudron au 02 35 14 60 87 ou Gaëtane Guiheux au 02 35 14 60 77

5.2. LA DISPONIBILITÉ POUR RECHERCHE

La disponibilité permet de mener un projet d'études et de recherche pendant une durée d'un an renouvelable une fois.

Le financement de cette année de disponibilité est, soit obtenu auprès de fonds privés, soit accordé dans le cadre de l'Année Recherche.

L'Année Recherche peut concerner tous les internes à l'exception de ceux qui sont en dernier semestre. Seuls la qualité et l'intérêt du projet de recherche sont examinés. Un interne peut présenter le même projet plusieurs années consécutives s'il n'est pas sélectionné. Le nombre d'Années Recherche est fixé par arrêté ministériel (13 pour Rouen en 2022) et est attribué par subdivision. Le classement est effectué localement par la commission «Année Recherche» actuellement présidée par le Professeur Pascal Joly.

Les internes sont informés de la date de dépôt de dossiers aux environs du mois de mars, par la Direction des Affaires Médicales et sur les sites Internet de la faculté et de la Délégation à la Recherche de la faculté où le dossier peut être retiré. Il est recommandé de préparer le dossier dès le mois de janvier (3 exemplaires papier et 1 version électronique sont nécessaires).

Quel que soit le mode de financement, la période de disponibilité n'est pas prise en compte pour la validation du DES.

Renseignements : Mme Eléonore Bouyer, Délégation à la Recherche, Bâtiment recherche, UFR Santé Rouen.

Pour en savoir plus :

www.ars.nordpasdecalsais.sante.fr
<http://ars.sante.fr/Aides-et-bourses-d-etude-dispo.1136970.html>
<https://www.normandie.fr/formations-sanitaires-et-sociales>

III - LES FONCTIONS HOSPITALIÈRES DE L'INTERNE

6 - Les remplacements

Vous pouvez contacter le conseil de l'ordre sur le lien suivant : www.cdom76.com (utilisation 33 - mot de passe 76) Pour effectuer un remplacement pendant ses congés hospitaliers, l'interne doit obtenir :

- une licence de remplacement auprès du Conseil Départemental de l'Ordre du lieu de sa Faculté. Pour cela il devra remplir les conditions de niveau d'études requises, notamment en produisant une attestation des semestres validés.
- une autorisation de remplacement délivrée par le Conseil départemental dont relève le médecin que l'étudiant remplace. Pour un remplacement en ville, cette autorisation est délivrée à la demande du médecin de ville concerné. Pour un remplacement en milieu hospitalier, le remplacement est effectué en dehors des obligations de service de l'étudiant et à l'extérieur de l'hôpital actuel d'exercice (les docteurs juniors seront éligibles au sein leur établissement au temps de travail additionnel, dès lors que ce dernier est compatible avec les objectifs de la formation. Cette activité sera plafonnée à une demi-période par semaine). La licence de remplacement est seulement une attestation prouvant que l'intéressé se trouve dans les conditions légales requises pour faire un remplacement.

Pour en savoir plus :

www.conseil-national.medecin.fr

L'interne est un praticien en formation spécialisée. C'est un agent public.

Il assure des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins par délégation et sous la responsabilité du praticien dont il relève. Les textes lui reconnaissent un droit de prescription limité (pas de prescription de stupéfiants). Aucun certificat à valeur médico-légale ne peut être établi par un interne.

1 - Les obligations

Les obligations de service en stage sont de 8 ½ journées par semaine en moyenne, calcul fait par trimestre.

Les obligations de service hors stage sont de 2 ½ journées en moyenne, calcul fait par trimestre, dont 1 ½ journée de temps de formation sous la responsabilité du coordonnateur de la spécialité, décomptée comme du temps de travail effectif et dont 1 ½ journée de temps personnel de consolidation de ses connaissances et compétences, utilisée de manière autonome, mais pas décomptée comme du temps de travail effectif.

Temps de travail : 48 heures maximum par période de 7 jours calculés en moyenne sur le trimestre, non compris la ½ journée de temps personnel.

L'interne est soumis au règlement intérieur des établissements dans lesquels il exerce son activité.

1.1. LE SERVICE DE GARDES ET ASTREINTES

L'interne participe obligatoirement au service de gardes et astreintes. Le service de garde

normal est constitué d'une garde de nuit par semaine et d'un dimanche ou jour férié par mois. Il peut assurer une participation supérieure au service de garde. L'indemnité des gardes effectuées au-delà du service normal est majorée. Le travail effectué le week-end au titre de la continuité des soins est rémunéré. Les gardes (une garde = 2 ½ journées) sont intégrées aux 8½ journées hebdomadaires de service.

A l'issue de chaque garde de nuit, l'interne est en position de repos de sécurité, constitué par une interruption totale de l'activité hospitalière et universitaire pendant au moins 11 heures.

Les missions de l'interne en garde sont l'examen clinique des patients, les premières décisions diagnostiques et thérapeutiques et l'établissement du dossier médical ; ces missions s'effectuent sous la supervision, les conseils et la responsabilité du médecin de permanence qui reste joignable pendant toute la durée de la garde.

1.2. LE REPOS DE SÉCURITÉ

La mise en place d'une garde n'est possible que si 5 internes au moins figurent au tableau ; à défaut un tableau mixte internes-médecins peut être mis en place.

Toute proposition de création d'une nouvelle garde est présentée à la Commission Médicale d'Établissement par la Commission de l'Organisation et de la Permanence des Soins (à laquelle participent des représentants des internes). Elle doit ensuite être validée par la direction de l'établissement.

Les internes peuvent participer aux tableaux de garde d'un autre établissement que celui d'affectation, sous réserve d'avoir obtenu l'accord des deux établissements, concrétisé par une convention visée par l'interne, et l'avis favorable des chefs de service concernés.

1.3. ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

L'exercice d'une profession soignante, et singulièrement de la médecine, ne peut se concevoir sans un comportement et une réflexion éthiques (morale), personnels et collectifs. La pratique quotidienne de l'interne sera questionnée par le «bon», le «juste», la «bonne décision», la «bonne voie».

Vos aînés seront à vos côtés pour vous aider à bien répondre, mais surtout, interrogent le «code de déontologie médicale».

Intégralement repris dans le «code de la Santé Publique», le code de déontologie s'impose ; il est «la loi».

Ce guide de la pratique médicale quotidienne acte, parmi ses dispositions essentielles, que le médecin est «au service de l'individu et de la Santé Publique».

Il dit aussi que le respect de la personne et de sa dignité, le secret médical, la confraternité, le respect des autres les professionnels de santé seront, pour vous, autant de «devoirs», pour mériter les «droits» qui seront accordés à l'interne.

Une commission éthique et déontologie, présidée par le Professeur Eric VERIN se réunit à l'UFR Santé. Cette commission peut être saisie via cette adresse : commission-deontologie-UFR-sante@univ-rouen.fr.

Articles et «commentaires» détaillés et indispensables sur le site : www.conseil-national.medecin.fr

2 - Les droits

2.1. CONGÉS

Ils sont gérés par l'établissement d'affectation. Les internes ne peuvent s'absenter sous peine de sanctions disciplinaires de leur lieu de stage qu'au titre des congés réglementaires et des obligations liées à leur formation.

Congés annuels : 30 jours ouvrables, le samedi étant décompté comme jour ouvrable. Chaque congé annuel doit faire l'objet d'une demande d'autorisation signée par le chef de service et transmise à la Direction de l'établissement. Pris en une seule fois, le congé ne peut excéder 24 jours ouvrables consécutifs. Les jours de congés annuels doivent être pris par année universitaire. Les congés annuels sont accordés par l'établissement d'affectation, après avis du chef de service. Pour les internes affectés en dehors d'un établissement hospitalier (stages chez le praticien, stages extra hospitaliers, Inter-CHU...) les demandes de congés signées par le responsable, doivent être transmises à la Direction des affaires médicales du CHU.

Congé de maternité et d'adoption : d'une durée égale à celle prévue par la législation de la sécurité sociale.

Congé de paternité : 11 jours consécutifs et non fractionnables

Congés maladie : le maintien de la rémunération est de droit pendant une partie des congés maladie.

Type de congé maladie	Nombre de mois à plein traitement	Nombre de mois à 2/3 de traitement	Nombre de mois à 1/2 traitement
Maladie ordinaire	3		6

Maladie de longue durée		18	18
Longue maladie		12	24

Pour en savoir plus sur ces 3 types de congés : www.ameli.fr

2.2. POSITION DE « SURNOMBRE »

L'interne enceinte peut demander à être affectée en surnombre. Pour en bénéficier, un justificatif médical et un vœu d'affectation doivent être transmis à l'ARS avant le 15 août (semestre d'hiver) et le 15 février (semestre d'été).

L'interne peut opter pour un surnombre validant :

- elle choisit en fonction de son rang de classement (le poste doit donc être disponible au moment de son choix)
- elle doit effectuer au moins quatre mois dans le service, ou pour un surnombre non validant :
- elle peut choisir son service d'affectation sans critère d'ancienneté ni de classement ; son stage ne sera pas validé quelle qu'en soit la durée.

2.3. AUTORISATIONS D'ABSENCE SUR JUSTIFICATIF

- mariage ou conclusion d'un PACS : 5 jours ouvrables,
- naissance ou adoption : 3 jours ouvrables,
- décès ou maladie grave du conjoint, partenaire, père, mère ou enfant : 3 jours ouvrables.

2.4. DISPONIBILITÉ

La disponibilité peut être accordée pour une durée d'un an renouvelable une fois, dans les

conditions suivantes :

Les fonctions exercées par un interne en disponibilité ne peuvent donner lieu à validation de stage. Le CHU de rattachement gère les demandes de disponibilité. Pour être recevable, la demande doit être impérativement transmise à la Direction des Affaires Médicales du CHU de Rouen avant le 15 août (semestre d'hiver) et le 15 février (semestre d'été) et être précisée au moment du recueil des vœux.

2.5. DROIT SYNDICAL ET DROIT DE GRÈVE

Le droit syndical est reconnu aux internes. Des autorisations spéciales d'absence sont accordées aux représentants syndicaux élus des internes, à l'occasion de la participation de ceux-ci à des réunions syndicales. Le droit de grève est un droit constitutionnel. Les internes sont tenus de déposer, localement, un préavis de grève 5 jours francs avant le début de la grève. Un préavis national dispense du dépôt d'un préavis local.

3 - La responsabilité

Le principe est, dans le cadre de la responsabilité hospitalière, que l'agent quel qu'il soit, est couvert par l'hôpital dans la mesure où la faute ne se détache pas du service. Le juge compétent pour connaître les litiges entre les usagers et les hôpitaux publics, est le juge du tribunal administratif. Les fautes intentionnelles ou de négligence sont dites « détachables » du service et relèvent de la juridiction judiciaire.

3.1. LA RESPONSABILITÉ CIVILE

L'établissement prend à sa charge, par l'intermédiaire de son assurance, les conséquences financières des actes qui ont été réalisés à l'encontre de patients, hormis les cas rarissimes où la faute est commise volontairement (vol, coups et blessures...) ou bien lorsque la faute est considérée comme inexcusable,

aberrante au regard de l'exercice normal de la profession (ex : décès d'un patient suite au non déplacement d'un médecin en astreinte, malgré de nombreux appels). La faute médicale « civile » peut aussi être une faute d'humanisme : absence de consentement du patient à l'acte médical, prise de risques disproportionnée en l'absence de nécessité médicale, défaut d'information sur les risques de l'intervention ou les résultats de l'intervention.

3.2. LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

Elle est strictement personnelle. Les types d'infractions pouvant mettre en cause un médecin sont l'homicide involontaire, l'atteinte involontaire à l'intégrité d'autrui (causée par imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement), la mise en danger d'autrui, la non assistance à personne en péril, la violation du secret professionnel...

Dans les actions contentieuses, le rôle du dossier médical est considérable : il peut certes représenter pour le plaignant le moyen d'obtenir réparation lorsque ses droits ne sont pas respectés ; mais c'est aussi, pour le professionnel, un moyen de prouver l'absence de faute et de préserver la qualité de la communication avec le patient.

L'interne doit prendre soin de souscrire une assurance professionnelle personnelle.

4 - La rémunération

L'établissement d'affectation assure la rémunération, à l'exception des stages effectués au Centre Henri-Becquerel, à la Croix Rouge, au CMPR Les Herbiers, à la Musse, des stages extra hospitaliers, chez le praticien, en Inter-CHU dont la paie est gérée par le CHU.

La rémunération mensuelle est composée du salaire dont le montant varie suivant l'ancienneté et selon le cas :

- des indemnités de logement et nourriture,

- du supplément familial,

- des indemnités liées au service de gardes, d'astreintes et des visites du samedi après-midi et du dimanche.

Année	Traitement de base	Indemnité de sujétion	Prime de responsabilité	BRUT
1ère année	1 375,51	371,23		1 746,74
2ème année	1 522,82	371,23		1 894,05
3ème année	2 112,37			2 112,37
4ème année	2 112,37		168,84	2 281,21
5ème année	2 112,37		335	2 447,37
Année de recherche	2 003,21			2 003,21

Les IMG en stage en autonomie perçoivent une prime de responsabilité de 125 € par mois

Garde sur place de nuit ou de journée dimanche ou jour férié : 119,02 euros

Garde supplémentaire au delà d'une nuit par semaine et un dimanche ou jour férié par mois : 130,02 euros

½ garde le samedi après midi : 59,51 euros

½ garde supplémentaire au delà d'une nuit par semaine et un dimanche ou jour férié par mois : 65,01 euros

Le statut des internes prévoit qu'ils peuvent

être logés et/ou nourris par l'établissement. S'ils sont logés et/ou nourris, il s'agit d'avantages en nature dont les bases sont fixées par la sécurité sociale selon le nombre de repas et le logement. Les montants apparaissent sur le bulletin de salaire en + pour le calcul des cotisations sociales et pour augmenter le revenu imposable et en - parce qu'il ne s'agit pas d'un supplément de salaire.

Lorsque les internes ne bénéficient pas de l'intégralité de ces avantages, ils perçoivent les majorations brutes mensuelles suivantes :

Libellé	Majoration logement	Majoration nourriture
Interne Non Logé et Non Nourri	27,69	55,52
Interne Logé et Non Nourri		55,52
Interne Nourri et Non Logé	27,69	

1 - La thèse d'exercice

La durée de l'internat est de 6 semestres validés pour le DES de Médecine Générale et de 8 à 12 semestres validés pour les autres DES.

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine est délivré aux internes ayant soutenu avec succès une thèse d'exercice. Cette soutenance peut intervenir avant la fin de la phase d'approfondissement (au plus tard trois ans après pour la médecine générale).

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après la validation de la phase d'approfondissement (Art. 63 de l'arrêté du 12 avril 2017).

A partir de ce moment, il est possible de s'inscrire à l'Ordre des Médecins et d'obtenir un numéro RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de santé) pour faire valoir le droit à l'exercice de la médecine en France.

2 - Le post-internat

Les conditions générales d'accès au post internat sont la soutenance de la thèse, la validation du 3e cycle et l'inscription au Conseil de l'Ordre.

Trois types de fonctions peuvent être assurés durant la période de « post-internat » :

2.1. LES FONCTIONS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Elles correspondent aux statuts de Chef de Clinique des Universités -Assistant des Hôpitaux (CCU-AH) ou d'Assistant Hospitalo-universitaire (AHU) : les CCU-AH et les AHU assurent des fonctions d'enseignement pour la formation initiale et continue, des fonctions de recherche et des fonctions hospitalières.

- Les CCU-AH doivent être titulaires d'un DES.

- Les AHU peuvent être :

- soit des pharmaciens ayant validé leur internat,
- soit être titulaires d'un diplôme d'études et de recherche en biologie humaine ou d'un diplôme reconnu en équivalence,
- soit être titulaires d'un Doctorat en médecine et d'un Master.

Les CCU-AH et AHU sont recrutés par décision conjointe du Doyen et du Directeur Général du CHU, après avis du Conseil de gestion de l'UFR Santé Rouen et de la CME. Ils sont nommés pour deux ans avec possibilité de 2 renouvellements d'une année. Concernant les médecins généralistes, les anciens chefs de clinique des universités de médecine générale justifiant d'une période continue de quatre ans de services, peuvent être à nouveau recrutés pour une période d'un an, renouvelable trois fois. Ils ne peuvent exercer ces fonctions que pour une durée supplémentaire de quatre ans. Les CCU-AH et AHU peuvent ensuite passer le concours de Praticien Hospitalier de type 1 (épreuve orale sur titres et travaux) et accéder, en ville, au secteur II dit à honoraires libres. Rémunération : salaire universitaire + salaire hospitalier + selon le cas prime d'engagement de service public ou exercice d'une activité libérale en secteur public. Pour justifier du titre d'ancien CCU-AH ou AHU, il est nécessaire de justifier de 2 ans de fonctions effectives en cette qualité.

2.2. LES FONCTIONS D'ASSISTANT SPÉCIALISTE

Les assistants spécialistes sont recrutés par contrat passé avec le Directeur de l'Etablissement sur proposition du Chef de pôle ou du Chef de service, après avis du

Président 84 de la CME et du Directeur de l'ARS. Ils sont nommés par période de deux ans, renouvelable dans la limite maximale de 6 ans. Rémunération : salaire hospitalier + éventuellement prime d'engagement. Comme les CCA-AHU, les assistants peuvent ensuite passer le concours de Praticien Hospitalier de type 1 (épreuve orale sur titres et travaux) et accéder, en ville, au secteur II dit à honoraires libres.

2.3. LES FONCTIONS PARTAGÉES ENTRE CHU ET CH: ASSISTANTS SPÉCIALISTES RÉGIONAUX (ASR) ET ASSISTANTS SPÉCIALISTES CHU (ASCHU)

Il s'agit de permettre à des candidats sélectionnés sur dossier d'accéder à un poste d'assistant spécialiste régional à temps partagé entre le CHU et un établissement de la région. Le statut des ASR est celui d'assistant spécialiste (voir ci-dessus) mais la fonction permet de compléter sa formation au CHU. Le dispositif des ASCHU vient compléter celui des ASR et vise notamment à assurer aux internes qui en ont besoin la réalisation de leur DESC.

Enfin, la création des Assistants Régionaux Recherche (ASRR), vient compléter ce dispositif. Le statut est celui d'assistant spécialiste mais ces postes comportent une valence obligatoire « recherche » (50%) dans un laboratoire. Ces postes sont cofinancés par le CHU, l'ARS et le Conseil Régional. Ce dispositif propre à la région n'est pas pérenne.

Une commission régionale du post-internat se réunit chaque année afin d'examiner les candidatures et de les prioriser.

Pour tous renseignements :

À l'ARS : Sandrine Beaulieu - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé
Tel : 02 32 18 32 50 sandrine.beaulieu@ars.sante.fr
ainsi que les Directions des Affaires Médicales des établissements de santé concernés.

2.4. LES STATUTS ET CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

Le post-internat ne se limite pas au seul clinicat. Il recouvre un ensemble hétérogène et répond, en règle, à plusieurs besoins de l'interne.

Les conditions requises pour un post internat sont :

- la validation du troisième cycle (DES)
 - la soutenance d'une thèse de médecine
 - l'inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins
- En ce qui concerne les modalités de rémunération et de couverture sociale, prendre contact avec la DAM – CHU de Rouen.

3 - L'installation en ville

Le pôle soins de ville de l'ARS de Normandie se tient à votre disposition

Contact :

ars-normandie-dos-soins-ville@ars.sante.fr

Guide des services de l'ARS de Normandie

<https://www.normandie.ars.sante.fr/nous-contacter-0>

pour plus d'informations :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/professionnels-se-former-installer-exercer-1>

4 - Les carrières hospitalière et hospitalo-universitaire

Le recrutement en qualité de Praticien Hospitalier est possible après réussite au concours national de praticien hospitalier des établissements publics de santé.

Pour en savoir plus sur les conditions d'inscription : consulter le site du centre national de gestion des praticiens hospitaliers, des directeurs d'hôpitaux et des concours et examens (www.cng.sante.fr) et à l'ARS :

Sandrine Beaulieu - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé - ARS - Tel : 02 32 18 32 50

sandrine.beaulieu@ars.sante.fr

Pour en savoir plus : contacter l'UFR Santé Rouen Normandie : 02 35 14 84 05
Nadège VINCENT : 02 35 14 83 81
nadege.vincent@univ-rouen.fr

V - LA VIE PRATIQUE ET ASSOCIATIVE

1 - Le logement

Il est possible d'être logé :

- soit dans une résidence universitaire, les logements étant attribués sur la base de critères universitaires et sociaux, pour en savoir plus : <http://www.crous-rouen.fr/>
- soit en ville : parc public (HLM), parc privé (consulter agences immobilières, petites annonces), résidences étudiantes privées...

Pour en savoir plus sur le logement à Rouen : Guide de l'étudiant de l'université de Rouen
- soit dans les internats des établissements d'affectation.

À Rouen, le bureau des internes assure la gestion des chambres de l'internat du CHU de Rouen. 22 chambres sont mises à la disposition des internes qui en font la demande avant le début de chaque semestre. Une permanence est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h au premier étage de l'internat de l'hôpital Charles-Nicolle pour aider les internes.

Tel : 02 35 15 15 09
E-mail : internatderouen@gmail.com
www.internes-rouen.fr

Des aides sont susceptibles d'être accordées par la Caisse d'Allocations Familiales pour accéder à la location, sous conditions de ressources.

2 - La santé

En tant que futur médecin, il est nécessaire de prendre conscience du fait que l'exercice de la médecine génère de nombreuses satisfactions (utilité sociale, satisfactions professionnelles, bon niveau socio-économique...), mais qu'il expose également, comme tout métier, à des risques professionnels. Outre les risques infectieux (hépatites, VIH...), il ne faut pas oublier les risques physiques (radiations, lasers...), chimiques (cytostatiques, gaz anesthésiques...) et organisationnels (violence, fatigue, stress...).

Les risques professionnels sont multiples et les moyens de protection, souvent simples (vaccination, port de gants et de masques, respect des mesures de prudence lors des manipulations de produits chimiques et de médicaments), sont trop souvent négligés.

Le service de santé au travail du CHU de Rouen est à la disposition de tous pour aider à l'évaluation des risques et à la gestion des situations à risques ou des cas individuels. Il peut être joint au 02.32.88.80.41.

2.1. LA COUVERTURE SOCIALE

L'interne est affilié au Régime Général de la Sécurité Sociale et au Régime Complémentaire géré par l'IRCANTEC. Les cotisations payées par l'interne, « part ouvrière » ou par l'employeur, « part patronale » sont prélevées directement sur le salaire.

2.2. L'adhésion à une mutuelle complémentaire est recommandée pour un meilleur remboursement en cas de soins médicaux.

2.3. En tant que salarié, l'interne relève de la médecine du Travail de son établissement d'affectation. En cas d'Accident du Travail, il doit prendre contact rapidement avec ce service et faire une déclaration d'accident dans

les 48 heures auprès des Affaires Médicales de son établissement. Ceci est particulièrement important en cas d'accident avec exposition au sang où un traitement prophylactique est parfois nécessaire, et ceci dans les 4 heures suivant l'accident.

3 - L'accès à l'information

La Bibliothèque Universitaire de Santé vous propose l'accès sur place et à distance à toutes les ressources documentaires utiles à la réussite de votre internat. Un accompagnement personnalisé et des formations vous sont proposés par le biais du service des RDV bibliographiques.

Le CHU dispose d'une bibliothèque électronique très complète qui permet notamment :

- d'accéder aux revues scientifiques électroniques auxquelles souscrit le CHU (plateformes ScienceDirect, Wiley, site du NEJM...),
- d'être guidé vers des bases de données documentaires pertinentes, comme celles réalisées par le D2IM, Département d'Informatique et d'Information Médicales,
- d'obtenir du soutien méthodologique pour interroger PubMed, réaliser un revue systématique ou pour publier.

Vous êtes en stage au CHU ? Consultez le site Intranet du CHU : « E-bibliothèques » -> « Docs & presse en ligne » ou <http://intranet4/bibliotheque-electronique/>.
Contact : Gaetan.Kerdelhue@chu-rouen.fr

4 - La vie associative

De nombreuses associations participent à l'animation de la vie quotidienne de l'interne.

Pour cela, votre interlocuteur naturel est la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Parmi celles-ci :

- ORPHÉON, association représentative de tous les internes de Haute-Normandie, mail : internatderouen@gmail.com
- le SIREHN, syndicat représentant les internes de médecine générale de Haute-Normandie...
- AIPHAN, association des internes de psychiatrie de Haute-Normandie, mail : aiphan76@gmail.com
- AJAR, association des jeunes anesthésistes réanimateurs de Haute-Normandie, mail : ajar.rouen@gmail.com
- Le Réseau Agnodice : le réseau professionnel des femmes médecins du CHU de Rouen qui propose des outils, des conférences et de l'écoute bienveillante pour faciliter la vie à l'hôpital ; mail : reseau.agnodice@chu-rouen.fr; Instagram : @reseau.agnodice

ET POUR FINIR...

L'interne est un médecin en formation. Il appartient à un corps professionnel reconnu et bénéficiant d'une forte identité. Ce moment de la vie professionnelle voué à l'acquisition des connaissances renforce son image de compétence. L'interne est aussi un médecin formateur, dont l'étudiant observe les comportements envers les patients et l'équipe soignante. Il faut qu'il prenne conscience de ses responsabilités de maître d'apprentissage. Accueillir l'étudiant, l'aider à comprendre son rôle, répondre à ses questions et être attentif à ses difficultés donneront un autre sens à sa fonction d'interne.

ANNEXES

La réforme du troisième cycle des études médicales a été introduite pour la rentrée 2017/2018 afin de mieux répondre aux besoins de santé, aux évolutions de la médecine, aux exigences de lisibilité et de qualité de la formation, et au souci d'un accompagnement et d'un suivi plus attentifs des étudiants.

Un seul diplôme (Diplôme d'Etudes Spécialisées) est désormais nécessaire et suffisant pour la qualification et l'exercice de la spécialité. Le post-internat n'est plus nécessaire à la qualification. Les anciens DESC deviennent des DES (leur maquette est remaniée) ou des options (spécifiques à la spécialité) ou des formations spécialisées transversales (inter-spécialités). Options et Formations spécialisées transversales conduisent à une sur-spécialisation.

Annexe 1

Diplôme d'Etudes Spécialisées **page 8**

Annexe 2

Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES)
Liste des Enseignants Coordonnateurs
Régionaux **page 89**

Annexe 3

Maquettes des DES **page 93**

Annexe 4

Structures de recherche **page 94**

Annexe 5

Adresses utiles **page 96**

ANNEXE 1 : DIPLOMES D'ETUDES SPÉCIALISÉES

Allergologie	Médecine cardiovasculaire
Anatomie et cytologie pathologiques	Médecine d'urgence
Anesthésie - réanimation	Médecine et santé au travail
Biologie médicale	Médecine générale
Chirurgie maxillo-faciale	Médecine intensive - réanimation
Chirurgie orale	Médecine interne et immunologie clinique
Chirurgie orthopédique et traumatologique	Médecine légale et expertises médicales
Chirurgie pédiatrique	Médecine nucléaire
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	Médecine physique et de réadaptation
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire	Néphrologie
Chirurgie vasculaire	Neurochirurgie
Chirurgie viscérale et digestive	Neurologie
Dermatologie et vénéréologie	Oncologie
Endocrinologie-diabétologie-nutrition	Ophtalmologie
Génétique médicale	Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
Gériatrie	Pédiatrie
Gynécologie médicale	Pneumologie
Gynécologie obstétrique	Psychiatrie
Hématologie	Radiologie et imagerie médicale
Hépatogastro-entérologie	Rhumatologie
Maladies infectieuses et tropicales	Santé publique
	Urologie

ANNEXE 2 : DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES)

LISTE DES ENSEIGNANTS COORDONNATEURS LOCAUX

Spécialités	Coordonnateur		
	Locaux	adresses	
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	Pr TROST Olivier	olivier.trost@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE ORALE	Pr TROST Olivier	olivier.trost@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	Pr DUJARDIN Franck	franck.dujardin@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE PEDIATRIQUE	Pr LIARD-ZMUDA Agnès	agnes.liard@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONDUCTRICE ET ESTHETIQUE	Pr AUQUIT-AUCKBUR Isabelle	isabelle.auquit@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE	Pr BASTE Jean-Marc	jean-marc.baste@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE VASCULAIRE	Pr PLISSONNIER Didier	didier.plissonnier@chu-rouen.fr	
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Pr TUECH Jean-Jacques	jean-jacques.tuech@chu-rouen.fr	
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Pr VERSPYCK Eric	eric.verspyck@chu-rouen.fr	
NEUROCHIRURGIE	Pr DERREY Stéphane	stephane.derrey@chu-rouen.fr	
OPHTALMOLOGIE	Pr MURAINÉ Marc	marc.muraine@chu-rouen.fr	
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE	Pr MARIE Jean-Paul	jean-paul.marie@chu-rouen.fr	
UROLOGIE	Pr CORNU Jean-Nicolas	jean-nicolas.cornu@chu-rouen.fr	
CO-DES	ALLERGOLOGIE	Pr MARGUET Christophe	christophe.marguet@chu-rouen.fr
	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	Pr CARON François	francois.caron@chu-rouen.fr
	MEDECINE INTERNE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE	Pr BENHAMOU Ygal	ygal.benhamou@chu-rouen.fr
	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Pr SABOURIN Jean-Christophe	jean-christophe.sabourin@chu-rouen.fr
CO-DES	ANESTHESIE - REANIMATION	Pr COMPERE Vincent	vincent.compere@chu-rouen.fr
	MEDECINE INTENSIVE - REANIMATION	Pr TAMION Fabienne	fabienne.tamion@chu-rouen.fr
	DERMATOLOGIE ET VENEREOLOGIE	Pr JOLY Pascal	pascal.joly@chu-rouen.fr
	ENDOCRINO - DIABETOLOGIE - NUTRITION	Pr LEFEBVRE Hervé / Pr DECHELOTTE Pierre	herve.lefebvre@chu-rouen.fr / pierre.dechelotte@chu-rouen.fr
	GENETIQUE MEDICALE	Dr SAUGIER-VEBER Pascale	Pascale.Saugier-veber@chu-rouen.fr

	Spécialités	Coordonnateur	
		Locaux	adresses
	GERIATRIE	Pr CHASSAGNE Philippe	philippe.chassagne@chu-rouen.fr
	GYNECOLOGIE MEDICALE	Pr LEFEBVRE Hervé	herve.lefebvre@chu-rouen.fr
	HEMATOLOGIE	Pr JARDIN Fabrice	fabrice.jardin@chb.unicancer.fr
	HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	Pr SAVOYE Guillaume	guillaume.savoye@chu-rouen.fr
CO-DES	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	Pr DURAND Eric	eric.durand@chu-rouen.fr
	MEDECINE VASCULAIRE	Dr MIRANDA Sébastien	sebastien.miranda@chu-rouen.fr
	MEDECINE D'URGENCE	Pr JOLY Luc-Marie	luc-marie.joly@chu-rouen.fr
	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Pr GEHANNO Jean-François	jean-francois.gehanno@chu-rouen.fr
	MEDECINE GENERALE	Pr HERMIL Jean-Loup	matthieu.schuers@univ-rouen.fr
	MEDECINE LEGALE ET EXPERTISES MEDICALES	Pr TOURNEL Gilles	gilles.tournel@chu-rouen.fr
	MEDECINE NUCLEAIRE	Pr VERA Pierre	pierre.vera@chb.unicancer.fr
	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Pr VERIN Eric	eric.verin@chu-rouen.fr
	NEPHROLOGIE	Pr GUERROT Dominique	dominique.guerrot@chu-rouen.fr
	NEUROLOGIE	Pr MALTETE David	david.maltete@chu-rouen.fr
	ONCOLOGIE	Pr CLATOT Florian	florian.clatot@chb.unicancer.fr
	PEDIATRIE	Pr MARGUET Christophe	christophe.marguet@chu-rouen.fr
	PNEUMOLOGIE	Pr SALAÜN Mathieu	mathieu.salaun@chu-rouen.fr
	PSYCHIATRIE	Pr GUILLIN Olivier	olivier.guillin@chu-rouen.fr
	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	Pr GERARDIN Emmanuel	emmanuel.gerardin@chu-rouen.fr
	RHUMATOLOGIE	Pr VITTECOQ Olivier	olivier.vittecoq@chu-rouen.fr
	SANTE PUBLIQUE	Pr BENICHOU Jacques	jacques.benichou@chu-rouen.fr
	BIOLOGIE (PHARMACIE)	Pr FAVENNEC Loïc	loic.favennec@chu-rouen.fr
	BIOLOGIE MEDICALE	Pr BEKRI Soumeya	soumeya.bekri@chu-rouen.fr
	PHARMACIE	Pr VARIN Rémi	remi.varin@chu-rouen.fr
	IPR	Pr FAVENNEC Loïc	loic.favennec@chu-rouen.fr

Liste des Pilotes de Formations Spécialisée Transversales

Intitulé des FST	Nom	Prénom	Adresse électronique
Addictologie	Pr GUILLIN Dr BAGUET"	Olivier Alexandre"	olivier.guillin@ch-lerouvray.fr Alexandre.Baguet@chu-rouen.fr
Bio-informatique médicale	"Pr DARMONI Dr NICOLAS"	"Stefan Gaël"	Stefan.Darmoni@chu-rouen.fr gael.nicolas@chu-rouen.fr
Cancérologie/déclinaison héματο-cancérologie pédiatrique	Pr SCHNEIDER	Pascale	pascale.schneider@chu-rouen.fr
Cancérologie traitements médicaux des cancers / déclinaison cancérologie de l'adulte	Pr DI FIORE	Frédéric	Frederic.DiFiore@chu-rouen.fr
Cardiologie pédiatrique et congénitale	Dr BARRE	Elise	Elise.barre@chu-rouen.fr
Chirurgie de la main	Pr AUQUIT-AUCKBUR	Isabelle	Isabelle.Auquit@chu-rouen.fr
Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe	Pr MELKI Pr BASTE	Jean Jean-Marc	Jean.melki@chu-rouen.fr Jean-marc.baste@chu-rouen.fr
Douleur	Pr LEQUERRE	Thierry	Thierry.lequerre@chu-rouen.fr
Expertise médicale- préjudice corporel	Dr TOURNEL	Gilles	Gilles.tournel@chu-rouen.fr
Fœtopathologie	Pr PATRIER	Sophie	Sophie.patrier@chu-rouen.fr
Génétique et médecine moléculaire bioclinique	Pr BEKRI Pr HOUDAYER Pr SAUGIER-VEBER"	Soumeya Claude Pascale"	Soumeya.bekri@chu-rouen.fr Claude.houdayer@chu-rouen.fr Pascale.Saugier-Veber@chu-rouen.fr
Hématologie bioclinique	Dr BUCHONNET	Gérard	Gerard.buchonnet@chu-rouen.fr
Hygiène-Prévention de l'infection, résistances	FAVENNEC	Loïc	loic.favennec@univ-rouen.fr
Maladies allergiques	Pr MARGUET	Christophe	Christophe.marguet@chu-rouen.fr
Médecine et biologie de la reproduction-andrologie	Pr RIVES	Nathalie	Nathalie.rives@chu-rouen.fr
médecine hospitalière polyvalente	Pr BENHAMOU	Ygal	Ygal.Benhamou@chu-rouen.fr
Médecine palliative	Pr LEQUERRE	Thierry	Thierry.lequerre@chu-rouen.fr
Médecine en situation de guerre ou en situations sanitaires exceptionnelles	Dr DAMM	Cédric	cedric.damm@chu-rouen.fr
Médecine scolaire	Pr MARGUET	Christophe	Christophe.marguet@chu-rouen.fr
Médecine du sport	Pr DUPARC	Fabrice	Fabrice.duparc@chu-rouen.fr
Nutrition appliquée	Pr DECHELOTTE	Pierre	Pierre.dechelotte@chu-rouen.fr
Pharmacologie médicale/ thérapeutique	Pr RICHARD	Vincent	Vincent.richard@chu-rouen.fr
Sommeil	Pr CUVELIER	Antoine	Antoine.cuvelier@chu-rouen.fr
Thérapie cellulaire / transfusion	Pr BOYER	Olivier	Olivier.boyer@chu-rouen.fr
Urgences pédiatriques.	Dr COME	Mathieu	Matthieu.Come@chu-rouen.fr

Liste des pilotes d'options de DES

Intitulé des options	Nom	Prénom	Adresse électronique
Chirurgie viscérale pédiatrique (1) (a)	LIARD-ZMUDA	Agnès	Agnes.liard@chu-rouen.fr
Orthopédie pédiatrique (1) (a)	LIARD-ZMUDA	Agnès	Agnes.liard@chu-rouen.fr
Endoscopie chirurgicale (2)			
Chirurgie ophtalmopédiatrique et strabologique (4)	RETOUT	Alain	Alain.retout@chu-rouen.fr
Audiophonologie (5)	MARIE	Jean-Paul	Jean-paul.marie@chu-rouen.fr
Réanimation pédiatrique / DES AR (6)	BLANC	Thierry	Thierry.blanc@chu-rouen.fr
Réanimation pédiatrique / DES MIR (6)	BLANC	Thierry	Thierry.blanc@chu-rouen.fr
Cardiologie interventionnelle de l'adulte (8)	DURAND	Eric	Eric.durand@chu-rouen.fr
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque (8)	ANSELME	Frédéric	Frederic.anselme@chu-rouen.fr
Imagerie cardiovasculaire d'expertise (8)	BAUER	Fabrice	Fabrice.bauer@chu-rouen.fr
Oncologie médicale (9) (a)	DI FIORE	Frédéric	Frederic.difiore@chu-rouen.fr
Oncologie radiothérapie (9) (a)	DUBRAY	Bernard	Bernard.dubray@chb.unicancer.fr
Néonatalogie (10)	MARRET	Stéphane	Stephane.marret@chu-rouen.fr
Réanimation pédiatrique (10)	BLANC	Thierry	Thierry.blanc@chu-rouen.fr
Neuropédiatrie (10)	MARRET	Stéphane	Stephane.marret@chu-rouen.fr
Pneumopédiatrie (10)	MARGUET	Christophe	Christophe.marguet@chu-rouen.fr
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (11)	GERARDIN APTER	Priscille Gisèle	Priscille.gerardin@chu-rouen.fr Gisele.apter@ch-lehavre.fr
Psychiatrie de la personne âgée (11)	GUILLIN DESBORDES	Olivier Marie	Olivier.guillin@ch-lerouvray.fr Marie.desbordes@ch-lerouvray.fr
Radiologie interventionnelle avancée (12)	GERARDIN	Emmanuel	Emmanuel.gerardin@chu-rouen.fr
Administration de la santé (13)	LADNER	Joël	Joel.ladner@chu-rouen.fr
Biologie générale (14) (a)	FAVENNEC	Loïc	Loic.favennec@chu-rouen.fr
Médecine moléculaire, génétique et pharmacologie (14) (a)	BEKRI	Soumeya	Soumeya.bekri@chu-rouen.fr
Hématologie et immunologie (14) (a)	BUCHONNET	Gérard	Gerard.buchonnet@chu-rouen.fr
Agents infectieux (14) (a)	PESTEL	Martine	Martine.pestel-caron@chu-rouen.fr
Biologie de la reproduction (14) (a)	RIVES	Nathalie	Nathalie.rives@chu-rouen.fr

**RETROUVEZ LA VERSION ÉLECTRONIQUE
DE TOUTES LES MAQUETTES !**

ANNEXE 3 : MAQUETTE DES DES

http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/jsp/liste_resultats.jsp?objet=formation&TYPE_DIPLOME=35700&RH=1378460559198

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034502881

ANNEXE 4 : STRUCTURES DE RECHERCHE Unités INSERM

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1234 PANTHER (EX-U905)

Physiopathologie, Autoimmunité,
maladies Neuromusculaires et Thérapies
Régénératrices

Responsable : Pr. Olivier BOYER

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1073 ADEN

Nutrition, Inflammation et Dysfonction de
l'Axe Intestin-Cerveau

Responsable : Pr. Moïse COÛFFIER

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1245 (EX- U1079)

Génétique du cancer et des maladies
neuropsychiatriques

Responsable : Dr. Gaël NICOLAS

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1096 ENVI

Endothélium, Valvulopathies et Insuffisance
Cardiaque

Responsable : Dr. Jeremy BELLIN

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1311 DYNAMICURE DYNAMIQUE

Microbienne associée aux Infections
Urinaires et Respiratoires

Responsable : Pr Jean-Christophe PLANTIER

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE UMR 1239 NORDIC NEUROENDOCRINE

Endocrine and Germinal Différentiation and
Communication, sites de Mont Saint Aignan

& Martainville

Directeur : Pr Hervé LEFEBVRE – Responsable
d'équipe : Pr Nathalie RIVES

Equipes d'accueil

UMR 1311 DYNAMICURE

Dynamique Microbienne associée aux
Infections Urinaires et Respiratoires

Responsable : Pr. Jean-christophe PLANTIER

EA 3800 ESCAPE (REIMS - ROUEN)

Epidémio-surveillance et circulation des
parasites dans l'environnement

Responsable : Pr. Loïc FAVENNEC

EA 4651 ABTE - EQUIPE TOXEMAC (CAEN - ROUEN)

Aliments Bioprocédés Toxicologie
Environnements

Responsable : Pr. Christelle MONTEIL

Equipes de l'UFR Santé intégrées dans des équipes labellisées d'autres UFR ou autres établissements

EQUIPE 4 - PHYSIOPATHOLOGIE DES TUMEURS PROSTATIQUES ET CORTICOSURRÉNALIENNES

Responsable : Hervé LEFEBVRE

Intégrée à l'UMR U1239 DC2N

Directeur : Pr Hervé LEFEBVRE -

Responsable : Pr Nathalie RIVES

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE BORDEAUX UMR 1219 «BORDEAUX POPULATION HEALTH RESEARCH CENTER»

Equipe Médicaments et santé des
populations, dirigée par le Pr. Antoine
PARIENTE

Responsable rouennais : Pr. Jacques
BENICHO

EQUIPE «GESTION DE LA CONNAISSANCE ET SYSTÈME D'INFORMATION EN SANTÉ»

Responsable : Stefan DARMONI
Intégrée dans l'UMR INSERM 1142 - LIMICS (Paris
13)

Responsable : Pr. Alain VENOT

EQUIPE «QUANTIFICATION EN IMAGERIE FONCTIONNELLE» - QUANT.I.F.

Responsables : Pr. Pierre VERA, Pr. Su RUAN
Intégrée dans l'équipe LITIS EA 4108
(Laboratoire d'Informatique, de traitement de
l'information et des Systèmes)

Responsable : Pr. Laurent HEUTTE

AXE DE RECHERCHE PHARMACIE GALÉNIQUE ET BIOPHARMACIE

Responsable : Mohammed SKIBA
Intégrée dans l'Unité Mixte de Recherche U1239
DC2N - Responsable : Youssef ANOUAR

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE UMR 1086 ANTICIPE

Responsable : Pr. Guy LAUNOY, Responsable
rouennaise : Pr. Véronique MERLE

UNITÉ MIXTE INSERM / UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE UMR 1075 COMETE

Responsable : Pr. Damien DAVENNE,
Responsable rouennaise : Nathalie CHASTAN

Autres structures de l'UFR Santé

ANIMALERIE DE L'UFR SANTÉ ROUEN.

Responsable : Yann LACOUME

L'IRIB : L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION BIOMÉDICALE

La majorité des groupes de recherche de l'UFR
de Santé sont fédérés au sein de l'IRIB Haute
Normandie :

U1311 - U1239 - U1245 - U1073 - U1096
EA 2656 - EA 3829 - EA 3830 - EA 4308 - EA 4108
(LITIS QUANTIF)

Consultez le site de l'IRIB

Centre d'Investigation Clinique

CENTRE D'INVESTIGATION CLINIQUE DE ROUEN INSERM 1404- CIC-CRB 1404

INSERM - CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr. Anne-Marie LEROI

Centres de référence

MALADIES BULLEUSES AUTOIMMUNES

CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr. Pascal JOLY

MALADIE ALZHEIMER JEUNE

CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr. Didier HANNEQUIN

CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (CRTLA)

CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr Stéphane MARRET

CENTRE SPÉCIALISÉ DE L'OBÉSITÉ (CSO)

CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr Pierre DECHELOTTE

CENTRE DE COMPÉTENCES DES MALADIES HÉMORRAGIQUES RARES (CCMHR)

CHU de Rouen - Université de Rouen
Normandie / UFR Santé

Responsable : Dr Pierre CHAMOUNI

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN HÉMATOLOGIE

Centre Henri-Becquerel (CHB) - Université de
Rouen Normandie / UFR Santé

Responsable : Pr Fabrice JARDIN / UFR Santé

ANNEXE 5 : ADRESSES UTILES

UFR Santé de Rouen

22, Boulevard Gambetta
76183 Rouen Cedex 1
Service scolarité Troisième cycle :
Mme Anna SBRISSA 02.35.14.82.51
et Mme Klein 02.35.14.84.15
<http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr>

Agence Régionale de Santé de Normandie

Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille - CS 55035
14050 CAEN Cedex 4
Téléphone : 02 31 70 96 96
ars-normandie-contact@ars.sante.fr

CHU de Rouen

1, rue de Germont
76031 Rouen Cedex
Direction des Affaires Médicales
Secrétariat : 02 32 88 19 17
secretariat.dam@chu-rouen.fr

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine-Maritime

44 rue Jeanne d'Arc - B.P. 135
76002 Rouen Cedex 2
Tél. : 02.35.71.02.18
www.conseil76.ordre.medecin.fr

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Eure

10 rue du Clos de la Noé - Melville
27930 Guichainville
Tél. : 02.32.28.01.83

Rectorat

25, rue Fontenelle
76037 Rouen cedex 1
Tél. : 02.32 08 90 00

DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

<http://www.haute-normandie.direccte.gouv.fr/-accueil-30-.html>
14 avenue Aristide Briand
76108 Rouen Cedex 1
Tél. : 02 32 76 16 20

URPS des médecins libéraux de Normandie

Dr Antoine LEVENEUR
7 rue du 11 novembre
14000 Caen
02 31 34 21 76
contact@urml-normandie.org

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la conception
et à la réalisation de ce livret.



ARS Normandie

Esplanade Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4



www.normandie.ars.sante.fr

